

La dénégation du pouvoir

Le champ des économistes français au milieu des années 1990

Monsieur Frédéric Lebaron

Citer ce document / Cite this document :

Lebaron Frédéric. La dénégation du pouvoir. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 119, septembre 1997. Économie et économistes. pp. 3-26;

doi : <https://doi.org/10.3406/arss.1997.3226>

https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1997_num_119_1_3226

Fichier pdf généré le 22/03/2019

Zusammenfassung

Die Leugnung der Macht.

In der Mitte der 80er Jahre schienen die französischen Ökonomen sich mit den prinzipiellen Attributen ausgestattet zu haben, die im angelsächsischen Bereich den Beruf des Ökonomen definieren. Parallel dazu erfahren sie seitens der Politiker, der Journalisten, aber auch aus den eigenen Reihen, zunehmende Kritik. Zur gleichzeitigen Vermeidung apologetischer, wie andererseits ablehnender Diskurse muß das Feld der Ökonomen als ein seinen eigenen Gesetzen folgender Bereich analysiert werden, der sich den von außen her einwirkenden Determinationen widersetzt. Derart erscheint die Struktur des Feldes als homolog zu derjenigen, die das Feld der Macht insgesamt charakterisiert, und durch die die Ökonomen untereinander je nach dem Umfang und der Zusammenstellung der Kapitalien sich voneinander unterscheiden. Indes sind die intellektuellen Produktionen der Ökonomen das Ergebnis einer spezifischen Arbeit der Aufbereitung, die sich namentlich mit einer Besonderheit des Faches : der Leugnung der Macht verknüpft.

Abstract

Denying power.

French economists of the mid-1990s seem to have cloaked themselves in the main attributes which, in the Anglo-American world, define the profession of economist. At the same time, however, they are the target of much criticism coming from political figures, journalists and even from members of their own community. If we are to be rid of the discourses of both apologetics and denunciation, we must analyse the field of economists as a universe endowed with its own laws which refract the external determinations. Once this is done, the structure of the field turns out to be homologous with the structure characterizing the field of power as a whole, opposing economists according to the volume and the composition of the capitals they possess. But economists' intellectual productions are the result of a specific formulation combined with a particularity of the discipline : the denial of power.

Résumé

La dénégation du pouvoir.

Au milieu des années 1990, les économistes français semblent s'être dotés des principaux attributs définissant, dans le monde anglo-saxon, la profession d'économiste. Simultanément, ils font l'objet de nombreuses critiques, émanant d'hommes politiques, de journalistes et même de certains d'entre eux. Pour rompre dans un même mouvement avec les discours apologétiques ou dénonciateurs, il faut analyser le champ des économistes comme un univers doté de lois propres qui réfractent les déterminations externes. La structure du champ apparaît alors comme homologue à celle qui caractérise le champ du pouvoir dans son ensemble, opposant les économistes suivant le volume et la composition des capitaux dont ils sont dotés. Mais les productions intellectuelles des économistes résultent d'un travail de mise en forme spécifique, associé à une particularité de la discipline : la dénégation du pouvoir.

Frédéric Lebaron

LA DÉNÉGATION DU POUVOIR

Le champ des économistes français au milieu des années 1990

 Au milieu des années 1990, les « économistes » paraissent s'être dotés en France des principaux attributs définissant ce que l'on appelle souvent, dans le monde anglo-saxon, « la profession économique »¹ : des titres universitaires et des *cursus* propres, un ensemble d'associations, de revues, de colloques, des standards de publication, la combinaison d'une certaine unité méthodologique et de spécialisations dans des domaines diversifiés (microéconomie, macroéconomie, économie industrielle, économie internationale...). Le succès annuel du congrès de l'Association française de science économique (AFSE), où sont présentés un nombre croissant de travaux originaux dont une partie est ensuite publiée dans la *Revue économique*, l'une des principales revues académiques², illustre l'importance acquise par ces « normes professionnelles » qui organisent et balisent le travail intellectuel, garantissent la progression du savoir, favorisent les échanges scientifiques au sein de la « communauté ». Un colloque tenu à Paris récemment posait même cette question, devenue pour certains d'actualité : « L'économie devient-elle une science dure ? »³.

Pourtant, les économistes n'ont peut-être jamais autant que depuis le début des années 1990 fait, en France comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres pays⁴, l'objet de critiques souvent acerbes. D'une comparaison avec Diafoirus et sa fausse science lancée ironiquement par l'un d'entre eux en 1990⁵ à la dénonciation, plus large, de la « technostructure » par un candidat à la présidence de la République cinq ans plus tard (Jacques Chirac), en passant plus récemment par la condamnation de l'« horreur économique » par une romancière qui découvre le monde social⁶, il ne se

passé presque pas un jour sans que le groupe, ou certains de ses représentants, soit, implicitement ou explicitement, pointé du doigt, désigné comme l'un des responsables de l'état du monde⁷.

Le contexte français et européen des années 1990 a, il est vrai, mis les économistes en première ligne, les plongeant toujours un peu plus au cœur des luttes politico-économiques⁸. La montée du chômage est souvent décrite comme un échec d'une corporation qui

1 – A. W. Coats, *British and American Essays*, vol. II, *The Sociology and Professionalization of Economics*, Londres, Routledge, 1993, particulièrement, chap. 21, « Economics as a profession », p. 395-418. Voir également, A. Klamer et D. Colander, *The Making of an Economist*, Boulder, Westview Press, 1990, chap. 1, « The Nature of the Economics Profession », p. 3-12.

2 – P. Jeannin, « La *Revue économique* ou la modernité des économistes français (1980-1994) », in L. Marco (dir.), *Les Revues d'économie en France (1751-1994)*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 197-229.

3 – Cf. A. d'Autume, J. Cartelier (dir.), *L'Économie devient-elle une science dure?*, Paris, Économica, 1995.

4 – Cf. M. R. Loureiro, « L'ascension des économistes au Brésil », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 108, juin 1995, p. 70. Pour un exemple de ces nombreux pamphlets, écrit par un journaliste économique américain, A. L. Malabre, Jr., *Lost Prophets. An Insider's History on Modern Economists*, Boston, Harvard Business School Press, 1994.

5 – B. Maris, *Des économistes au-dessus de tout soupçon, ou la grande mascarade des prédictions*, Paris, Albin Michel, 1990.

6 – V. Forrester, *L'Horreur économique*, Paris, Fayard, 1996.

7 – Par exemple, « Les économistes en procès », *Le Monde des débats*, décembre 1993, p. 2-7. Signalons aussi les nombreux articles critiques parus récemment dans *Le Monde diplomatique*.

8 – Pour des exemples d'interventions publiques, pendant la campagne présidentielle de 1995, la publication du livre sous la direction de P. Chalmmin, *Présidentielle 1995. Enjeux économiques et sociaux*, Paris, Économica, 1995 ; D. Boissard et J.-M. Vittori (présentation de), « Nous, économistes, déclarons que... », *Le Nouvel Économiste*, 993, 21/04/95, p. 48-53.

s'était enorgueillie, dans les années 1960, d'avoir permis d'atteindre durablement le plein emploi grâce aux techniques keynésiennes. Plus conjoncturellement, les prévisions macroéconométriques n'ont pas permis d'anticiper la force du « retournement » de 1993, qui s'est traduit en France par une chute de 0,9% du PIB⁹. Depuis le début des années 1990, la croissance française est d'ailleurs particulièrement faible en comparaison avec les autres grands pays développés¹⁰. Cela explique que le choix de maintenir coûte que coûte la parité entre le franc et le mark, particulièrement après la réunification allemande, ait fondé le thème d'un « débat interdit »¹¹ en matière de politique économique. Le traité de Maastricht, les « critères de convergence », la création d'une banque centrale indépendante, ont contribué à polariser régulièrement le débat public autour de l'orthodoxie monétaire et budgétaire prônée par les « techniciens »¹² et rejetée tant par certains « politiques » que par des couches de plus en plus larges de la population. Le plan Juppé a réactivé et renforcé cette tension, d'autant plus que la crise de novembre-décembre 1995 a mis les « experts » au premier plan médiatique, et que le mouvement social a fait de la critique de la technocratie l'un de ses axes. Enfin, plus récemment, les impératifs de la convergence économique et monétaire européenne ont été invoqués pour justifier une rupture brutale dans le calendrier électoral national.

Tout se passe comme si l'image interne que donnent d'eux-mêmes les porte-parole les plus autorisés du groupe trouvait une sorte de négatif dans la perception externe des profanes : la spécialisation technique se mue en ésotérisme déconnecté du réel, l'élévation des « barrières à l'entrée » apparaît comme une fermeture et un aveuglement croissant face au reste du monde, la créativité intellectuelle devient un simple jeu mathématique. Placés au centre des conflits politico-économiques, interprètes autorisés des « grandes évolutions » planétaires¹³, les économistes se prêtent difficilement à une tentative d'objectivation sociologique¹⁴, vouée à apparaître comme un attentat et une transgression ou, symétriquement, comme une « défense et illustration » : tout concourt à enfermer l'observateur dans l'alternative de la célébration et de la dénonciation, et il faudrait être naïf pour prétendre pouvoir se dégager par une simple décision inaugurale de toute implication (polémique ou apologétique) dans l'objet de la recherche.

Pour sortir du cercle dans lequel sont pris la grande majorité des commentaires savants et profanes, il fallait

non seulement rompre avec tous les discours croisés, internes et externes, qui prétendent au monopole de la vérité du groupe, mais aussi, plus fondamentalement, sortir de l'enfermement scolastique¹⁵ des *topoi* épistémologiques qui prédominent aussi lorsqu'il s'agit de science économique (avec, par exemple, les thèmes de l'abstraction, du réalisme et de l'instrumentalisme, du recours aux mathématiques, des tests, etc.). Il fallait encore refuser le biais, assez comparable finalement dans son enfermement normatif¹⁶, qui est inhérent au regard militant sur le groupe (mettant surtout l'accent sur les implications politiques des discours économiques sans en analyser la nature, opposant rituellement une « économie politique » et une économie « purement technique », etc.). Il s'agissait de traiter les économistes sinon « comme des choses », du moins comme tout autre objet sociologique, en multipliant les méthodes d'objectivation (l'analyse des données multidimensionnelles, l'entretien, l'observation ethnographique, l'histoire sociale...), et en ne leur accordant aucune extraterritorialité de principe¹⁷. Cette posture supposait finalement de rompre avec l'illusion selon laquelle cet univers, aussi « à part » soit-il, obéirait à des principes radicalement différents de ceux qui gouvernent le reste du monde social. Mais, en soumettant ainsi l'économie à une analyse sociologique *ordinaire*, il ne s'agissait pas non plus de s'en tenir à une descrip-

9 – Cf. R. de Clapiers, « Le spleen des économistes », *Enjeux-Les Échos*, février 1994, p. 60-63.

10 – Cf. OFCE, *L'Économie française en 1997*, Paris, La Découverte, 1997.

11 – J.-P. Fitoussi, *Le Débat interdit*, Paris, Arléa, 1995.

12 – Par exemple avec la polémique Chirac-Trichet pendant la campagne présidentielle de 1995.

13 – Qu'il suffise ici d'évoquer la floraison actuelle des publications sur la « mondialisation ».

14 – J.-Y. Caro a le premier proposé un modèle épistémologique et sociologique du fonctionnement du champ, dans *Les Économistes distingués. Logique sociale d'un champ scientifique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983.

15 – P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Éd. du Seuil, 1997.

16 – Sur la normativité des discours économiques, qu'ils soient théoriques et abstraits ou, inversement, politiques et pratiques, voir F. Simiand, *Le Salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Paris, Alcan, 1932, t. II, p. 532-590.

17 – Ce travail a fait l'objet d'une thèse de doctorat de sociologie de l'EHESS (« Les économistes français entre science et politique. Contribution à une sociologie de la culture économique »), sous la direction de Remi Lenoir, qui a participé étroitement à toutes les étapes de la recherche. Je remercie également Salah Bouhedja qui m'a initié à la pratique du traitement informatique des données, ainsi que tous les lecteurs des phases successives de ce travail qui m'ont fait bénéficier de leurs remarques.

L'ENQUÊTE PROSOPOGRAPHIQUE

La détermination d'une population d'économistes était particulièrement délicate, du fait de la multiplicité des principes de définition concurrents. On a choisi de respecter cette multiplicité en construisant un échantillon raisonné à partir de sources diverses provenant de différentes régions du champ : annuaires d'associations, dictionnaires et ouvrages biographiques, livres collectifs, documents publics, informations directes, etc. Parmi les agents qualifiés ou auto-qualifiés d'économistes figurent d'abord les universitaires, professeurs, maîtres de conférence et personnels non titulaires. Viennent ensuite les fonctionnaires des organismes d'études économiques (ou « économistes d'administration ») et, en premier lieu, une partie des administrateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et certains membres de grands corps. Les « économistes d'entreprise » (et, parmi eux, les économistes de banque) forment un troisième sous-groupe. On peut enfin ajouter certains enseignants du secondaire, divers experts économiques « politiques », voire certains journalistes. La population retenue dans les analyses des correspondances multiples compte deux cent vingt économistes, sélectionnés pour leur « efficacité » dans le champ. Les économistes provinciaux, les maîtres de conférence et les universitaires non titulaires y sont donc sous-représentés par rapport à l'ensemble du champ, ce que les recherches ultérieures devraient permettre de corriger.

Différents groupes de variables ont été construits durant cette première étape de la recherche. Ils permettent de résumer les différentes dimensions de l'espace dans une seule base de données qui a, en elle-même, un intérêt descriptif.

Propriétés sociales : sexe, âge, profession du père, présence dans le *Who's who 1994-1995*, famille dans le *Bottin mondain* en 1986, lieu de résidence, lieu de travail, appartenance à un corps de l'État.

Trajectoire et titres scolaires : passage par une grande école, diplôme universitaire en économie, diplôme scientifique, diplôme en sciences humaines, diplôme en sciences politiques, diplôme en gestion, diplôme ou formation aux États-Unis.

Position et trajectoire professionnelle : institution universitaire, statut universitaire, institution administrative, statut administratif, secteur économique de l'entreprise, statut dans l'entreprise, responsabilité politique, chronique médiatique, trajectoire professionnelle, présence au CNU.

Appartenance associative : Association française de science économique (AFSE), Comité directeur de l'AFSE, Société d'économie politique (SEP), Association nationale des docteurs en sciences économiques et en gestion (ANDESE), Cercle des économistes, Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, Répertoire des économistes non conformistes¹⁸, association internationale, association financière (Association d'économie financière, AEF, et Association française de finance, AFF).

Notoriété : distinction scientifique, citations dans le *Social Science Citation Index (SSCI)*, articles dans *Le Monde* en 1995.

Prises de position scientifiques : domaine de spécialisation, courant, formalisation mathématique, éditeur.

Prises de position politiques : prise de position publique en décembre 1995, militantisme politique notoire, militantisme politique passé.

Ces variables seront complétées, dans des recherches ultérieures, par d'autres indicateurs qui se sont révélés plus difficiles d'accès : par exemple, les appartenances et fonctions syndicales, les positions de pouvoir universitaire, les appartenances religieuses notoires ou encore un codage plus approfondi des productions textuelles. Un travail plus spécifique sur les positions dans l'espace des revues est également en cours.

tion élaborée à partir du sens commun indigène, qui ne cesse d'analyser, au quotidien, les concurrences, les luttes et les hiérarchies entre les économistes. Ce sens commun frotté de sociologie est sans doute l'un des obstacles les plus puissants à l'objectivation de ce qui fonde les positions des agents et leurs prises de position : la faible autonomie du champ, la hiérarchie des dotations sociales, l'opposition entre pouvoir spirituel et technique et pouvoir politique et économique. En s'appuyant sur l'exploration de cette structure et de ses rapports de force, qui se retraduisent dans des formes de consécration spécifiques, on peut en effet rendre compte du principe des prises de position scientifiques

et politiques des économistes, qui réside dans l'espace de leurs relations objectives.

UNE AUTONOMIE TRÈS RELATIVE

Plutôt que dans une « profession » qui s'articulerait à une « discipline » et un « marché du travail », les économistes évoluent dans un champ relativement auto-

18 - Il figure dans l'ouvrage de J. Weiller et B. Carrier, *L'Économie non-conformiste en France au xx^e siècle*, Paris, PUF, 1994.

L'ANALYSE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES

L'analyse des correspondances multiples permet d'explorer la structure de la base de données prosopographiques, en résumant sur quelques axes les relations statistiques qui apparaissent dans une partie de cette base (les « variables actives »). La partie étudiée a été choisie, d'abord, afin d'explorer les propriétés de trajectoire et de position des agents. Dans un deuxième temps, on a projeté les variables de prises de position en variables supplémentaires, en les considérant ainsi comme des variables « expliquées » par la structure formée par les variables actives (cf. L. Lebart, A. Morineau, M. Piron, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Paris, Dunod, 1995, p. 122-123). L'analyse des correspondances permet donc de combiner description exploratoire et relations explicatives.

On a retenu 27 variables actives parmi les variables de trajectoire sociale et scolaire et de position dans le champ. Elles ont été choisies en fonction de la qualité inégale des données à ce stade de l'enquête prosopographique, et de leur redondance éventuelle.

Propriétés sociales : sexe (2), *Who's who 1994-1995* (2), *Bottin mondain* (2), lieu de résidence (5 modalités : Paris 5^e-8^e, 16^e, Neuilly / autre Paris / autre région parisienne / province / NSP).

Trajectoire et titres scolaires : diplôme en sciences économiques (4 modalités : sans / agrégation / doctorat / DES et moins), Polytechnique (2), ENSAE (2), Ponts (2), HEC (2), IEP de Paris (2), autre diplôme scientifique (2), diplôme de lettres, droit, sciences politiques (2), diplôme de gestion (2), diplôme ou formation aux États-Unis (2).

Position et trajectoire professionnelle : institution universitaire (10 modalités : sans / Panthéon (Paris-I et Paris-II) / Paris-Dauphine / Paris-X / autre Paris et région parisienne / université de province / CNRS / EHESS / IEP et CNAM / autre grande école), institution administrative (6 modalités : sans / Commissariat au Plan et organismes rattachés / institutions internationales / INSEE et DP / Banque de France et institutions financières publiques / autres), secteur économique de l'entreprise (3 modalités : sans objet / industrie, organisations professionnelles, conseil / banque, assurance, finance), chroni-

queur médiatique (2), responsabilités politiques (3 modalités : sans / élu local (jusqu'à député) / élu ou dirigeant national), membre du comité directeur de l'AFSE (2).

Appartenances associatives : AFSE (2), ANDESE (2), SEP (2), Cercle des économistes (2), Économistes pour sortir de la pensée unique (2).

Notoriété : citations dans le *Social Science Citation Index* (3 modalités : 0 / 1 à 10 / plus de 10), articles dans *Le Monde* en 1995 (3 modalités : sans / auteur d'article / objet d'article).

Les modalités qui contribuent le plus au premier axe, qui représente 7,51% de l'inertie totale du nuage, sont : Polytechnique (9,223%), université de province (6,206%), pas de diplôme universitaire en économie (6,184%), résidence en province (6,051%), ENSAE (5,377%), résidence dans les quartiers bourgeois de Paris ou à Neuilly (4,039%). Celles qui contribuent le plus au deuxième axe (6,47% de l'inertie totale) sont : plus de 10 citations au SSCI (6,794%), INSEE (5,038%), pas de diplôme universitaire en économie (4,985%), IEP de Paris (4,508%), industrie (4,499%), Polytechnique (4,099%), *Who's who* (3,691%), Paris-Dauphine (3,673%).

Vingt variables supplémentaires ont été projetées : des variables de position non prises en compte en actives d'une part, des variables de prises de position d'autre part.

Position dans le champ (données complémentaires) : corps de l'État (3 modalités : sans / administrateur ou inspecteur général de l'INSEE / grand corps), statut universitaire (3 modalités : sans objet / titulaire (maître de conférences ou professeur) / professeur associé), statut administratif (4 modalités : sans objet / directeur et sous-directeur / autre fonctionnaire / conseiller scientifique), statut dans l'entreprise (4 modalités : sans objet / cadre supérieur dirigeant / directeur des études économiques / consultant), trajectoire professionnelle (7 modalités : université seule / administration seule / entreprise (et université ou administration) / administration + université / administration + entreprise + université / université + politique / autre), profession du père¹⁹ (13 modalités : NSP / employé, ouvrier / cadre moyen / agriculteur, artisan et commerçant / enseignant, profession intellectuelle / cadre supérieur public / cadre supérieur privé / ingénieur / haut fonctionnaire / officier / profession médicale / profession

juridique / patron, chef d'entreprise), passage par l'ENS de la rue d'Ulm (2), principal éditeur (10 modalités : sans / *Économica* / PUF / PUF + *Économica* / éditeur généraliste / éditeur militant / *La Découverte* / éditeur universitaire / presses universitaires, d'institutions scientifiques / éditeur administratif), distinction scientifique (7 modalités : prix Nobel, médaille CNRS, Collège de France / prix ou admission à l'Institut / prix académique national / prix académique international / prix du *Nouvel Économiste* / autre prix d'entreprise), passage par un cabinet ministériel (3 modalités : sans / cabinet de gauche / cabinet de droite), mention dans le *Répertoire des économistes non conformistes* établi par B. Carrier et J. Weiller (2), membre d'une association financière (2), association internationale (3 modalités : sans / généraliste / spécialisée), présence au Conseil national des universités – section sciences économiques en 1996 (2).

Prises de position scientifiques : domaine de spécialisation (9 modalités : macroéconomie, politique économique / microéconomie, économétrie / monnaie, finance / économie du développement et des pays socialistes, économie régionale, environnement / économie industrielle, gestion / conjoncture / économie internationale / économie du travail, économie sociale / économie générale, histoire de la pensée), courant (6 modalités : NSP / keynésien / libéral / autre néoclassique / conventions et régulation / marxiste / autre hétérodoxe), formalisation (3 modalités : + / = / -).

Prises de position politiques : prise de position en décembre 1995 (5 modalités : sans / appel Rosa / appel de soutien aux grèves et soutien / appel Esprit et positions intermédiaires / appel Debonneuil et condamnation des grèves), militantisme politique notoire (4 modalités : sans / gauche socialiste / gauche non socialiste / droite), militantisme passé (3- : sans / gauche / extrême-gauche).

Le graphique des individus permet de confronter la structure à l'« intuition ». Mais il faut préciser que le nombre de variables actives retenues laisse encore de côté de nombreuses dimensions de la position dans ce champ : cette analyse n'est qu'une première approximation, relativement grossière, d'un espace multidimensionnel où il faudrait aussi pouvoir intégrer les cumuls de cours, les fonctions d'expertise, les positions de pouvoir sur des budgets, le nombre de bureaux, les revenus, etc., qui sont parfois d'accès difficile. C'est pourquoi il ne faut pas accorder à la position d'un individu pris isolément une valeur trop fortement prédictive : celle-ci devrait néanmoins croître avec le nombre de dimensions intégrées, c'est-à-dire avec l'enrichissement empirique du modèle.

nome²⁰. Cette autonomie se laisse percevoir à travers une série d'indicateurs convergents : le mot « économie » désigne une sphère particulière de la réalité en même temps qu'un domaine du savoir. La sémantique historique enseigne que sa signification s'est dégagée progressivement, qu'elle s'est stabilisée autour d'un ensemble d'objets et de raisonnements théoriques et pratiques²¹. Le nom d'« économiste » lui-même est le résultat de cette autonomisation progressive : est « économiste » celui qui parle de cette réalité, l'étudie, la décrit, l'explique... L'histoire de la pensée économique », le plus souvent indissociable de la discipline elle-même, est une façon d'affirmer l'existence de l'économie comme entité distincte. Enfin, la discipline économique renvoie à un ensemble d'institutions spécifiques et qualifiées comme telles, aboutissements d'un long et conflictuel processus historique (naissance d'un corps enseignant, d'universités et de départements, de centres de recherche²², de maisons d'édition, de collections, de revues²³...). L'adjectif « économique » n'est pas seulement le centre d'un réseau sémantique, mais il désigne aussi des réalités matérielles, des bâtiments, des livres, des rayons de bibliothèque, etc.

Ces trois ensembles d'indicateurs trouvent une confirmation dans la force des mécanismes qui séparent ce qui est « économique » (et qui est « économiste », par exemple par opposition au « gestionnaire » qui le concurrence de plus en plus) de ce qui (et de qui) ne l'est pas. Ils correspondent à un système de démarcations, qui a pour fonction de préserver la spécificité du capital symbolique associé à l'appartenance au champ. La séparation entre le « dedans » et le « dehors » s'exprime au jour le jour dans l'évaluation des produits intellectuels (articles, conférences, raisonnements, modèles, références), dans les procédures de recrutement, dans les propos les plus anodins sur les uns ou sur les autres (« ce n'est pas un *vrai* économiste »). Une part essentielle de l'activité du groupe consiste, précisément, à maintenir les frontières, en imposant des cri-

19 – La nomenclature retenue a été réalisée par C. Baudelot, que je remercie de me l'avoir communiquée.

20 – P. Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éd. du Seuil, 1992.

21 – J. C. Perrot, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique. xvii^e-xviii^e siècles*, Paris, EHESS, 1992.

22 – Cf. sur tous ces points, et plus largement sur l'histoire sociale de la discipline en France, les travaux de L. Le Van-Lemesle, notamment, « L'économie politique à la conquête de sa légitimité. 1896-1937 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, p. 47-48.

23 – L. Marco (dir.), *Les Revues d'économie en France*, op. cit.

tères qu'expriment par exemple les mots « profession » ou « professionnels », ou la notion de « barrière à l'entrée », reprise de l'étude des marchés et appliquée à la discipline. Les luttes autour de la définition des frontières ne sont pas des enjeux seulement externes, mais ils déterminent aussi la nature des équilibres caractéristiques de l'état des rapports de force dans le champ.

Le champ des économistes paraît doté des caractéristiques d'une forte autonomie : un langage parfois extrêmement ésotérique, des procédures, notamment scolaires, d'intégration des entrants (avec le rôle des mathématiques et du modèle « néoclassique », tant à l'université que dans les grandes écoles), l'existence de traditions intellectuelles, de courants, de techniques spécifiques, qui fonctionnent comme autant de normes contraignantes qu'il faut maîtriser sous peine d'être discrédité : à l'aune de ces critères, il semble parfois plus proche des champs scientifiques les plus fortement intégrés que toute autre discipline des sciences sociales. On peut pourtant penser, à l'inverse, que la force des barrières à l'entrée du champ, loin d'être le produit d'une autonomie supérieure, résulte en fait de mécanismes proprement sociaux d'exclusion, comparables à ceux qui fondent l'existence de tout groupe qui se perçoit comme séparé du reste du monde (en somme, toutes les formes d'aristocratie).

La dualité du marché du travail des économistes le rapproche plutôt de champs divisés entre un pôle de « praticiens » et un pôle de producteurs intellectuels, comme le champ juridique. On y retrouve aussi l'alternative entre une vision marquée par le « formalisme, qui affirme l'autonomie absolue de la forme [juridique] par rapport au monde social » et de « l'instrumentalisme, qui conçoit [le droit] comme un reflet ou un outil au service des dominants »²⁴. Comme le note Pierre Bourdieu, « l'économiste le plus directement engagé dans les problèmes pratiques de gestion, reste uni, comme dans une "grande chaîne de l'être" à la Lovejoy, au théoricien pur, qui produit quelques théorèmes mathématiques à peu près dépourvus de référent dans le monde économique réel mais qui se trouve lui-même distingué d'un pur mathématicien par la reconnaissance que des économistes plus impurs sont tenus d'accorder à ses constructions »²⁵.

Cette faible autonomie, difficile à mesurer, se révèle plus directement dans l'étude de cas particuliers, comme les fluctuations dans les procédures de recrutement universitaire et administratif en fonction des changements politiques, les logiques de production et de contrôle, voire de censure, des analyses économiques

dans les organisations bureaucratiques²⁶, économiques et politiques, l'importance des conditions de financement de la recherche dans l'apparition historique et le développement des travaux perçus comme les plus « autonomes »²⁷. La dépendance à l'égard du champ politique (ou mieux, l'interdépendance structurale de ces deux champs) est particulièrement forte : le fait que celui-ci accorde aux « compétences économiques » une place centrale, tout particulièrement depuis le XIX^e siècle et la montée du mouvement ouvrier, est une des manifestations des liens multiples par lesquels le sort de la discipline est indissociable de l'état des rapports de force dans le champ politique. Cette proposition est peut-être ce que le travail du champ sur lui-même tend le plus systématiquement à dénier. L'économiste est même sans doute d'autant plus à la recherche des signes extérieurs de scientificité qu'il est dépendant socialement. Une analyse sociologique, en rompant avec cette dénégation du social, conduit à remettre en cause tout l'impensé associé à cette « grande chaîne de l'être » à la fois efficace et fictive. Au sentiment de familiarité qu'elle engendre, il s'agit de substituer une construction rationnelle, qui, tout en intégrant les micro-objectivations ordinaires et semi-conscientes des individus, les dépasse dans une formule générale, donnant dans un seul mouvement le système des forces définissant le champ.

LA HIÉRARCHIE SOCIALE DES ÉCONOMISTES

Le champ des économistes peut être décrit comme un prisme où c'est en fait l'ensemble du champ du pouvoir²⁸ qui se *réfracte* et se masque par le concours d'un ensemble de mécanismes spécifiques. Les deux princi-

24 – P. Bourdieu, « La force du droit. Éléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 64, septembre 1986, p. 3.

25 – *Ibid.*, p. 6-7.

26 – Sur la Direction de la prévision et les organismes d'étude « indépendants », cf. B. Jobert et B. Théret, « France : la consécration républicaine du néo-libéralisme », in B. Jobert (dir.), *Le Tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994.

27 – M. Pollak, « La planification des sciences sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3, 1976, p. 105-121 ; M. Fourcade-Gourinchas, *The Social Organization of Economic Knowledge. An Analytical Framework*, Document de travail, Harvard, 1996.

28 – P. Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979 ; P. Bourdieu, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.

pales oppositions que font apparaître tant l'enquête ethnographique et les entretiens que l'analyse des correspondances sont homologues à celles qui structurent le champ du pouvoir dans son ensemble. La première distingue en effet une « grande porte » et une « petite porte », un « haut » et un « bas ». Les économistes s'opposent profondément sous le rapport de leurs propriétés sociales les plus générales : origine sociale (l'opposition s'établissant, schématiquement, entre grande bourgeoisie et petite bourgeoisie), géographique (Paris et province), scolaire (grandes écoles et universités), liens de tous ordres avec les pouvoirs, qu'ils soient bureaucratiques (administration dite « centrale » par opposition aux autorités locales), politiques (cabinets ministériels, états-majors des partis d'un côté, fonctions électives locales de l'autre), économiques (sièges sociaux des grandes sociétés, grandes entreprises nationales ou firmes multinationales, par opposition aux petites et moyennes entreprises). Au sommet, une fraction d'entre eux appartient sans ambiguïté à l'aristocratie et la grande bourgeoisie parisiennes, comme l'indiquent, entre autres, leur présence dans le *Bottin mondain*, leur appartenance à des clubs de prestige (comme l'Automobile-Club de France ou le Cercle du bois de Boulogne), la possession de distinctions honorifiques telles que la Légion d'honneur et aussi de résidences secondaires en province mentionnées dans le *Bottin mondain*, parfois avec le symbole du château. Souvent très « visibles », ils cumulent des caractéristiques qui les rapprochent objectivement du grand patronat – dont ils sont d'ailleurs souvent proches professionnellement, lorsqu'ils sont « experts » pour des organismes comme la chambre de commerce et d'industrie de Paris ou le Conseil national du patronat français (CNPF) – ou encore de la haute technocratie, dont ils font parfois directement partie – lorsqu'ils sont membres de grands corps techniques de l'État (en particulier le corps des Mines et le corps des Ponts). Christian de Boissieu ou encore Georges de Ménil (le baron Menu de Ménil, descendant de Guizot, présenté par des interlocuteurs comme « l'économiste à la Rollex » ou « l'héritier Schlumberger ») concentrent certaines de ces propriétés qui font d'eux des économistes très distingués, notamment l'important capital social associé aux liens familiaux, renforcé par le passage dans une grande école (l'IEP de Paris) pour le premier, ou une université américaine prestigieuse (le Massachusetts Institute of Technology, MIT) pour le second.

À l'opposé, une fraction importante des économistes provient de la petite bourgeoisie provinciale,

notamment commerçante, voire même des classes populaires : contrairement aux précédents, ces agents ont souvent fait l'essentiel de leur carrière à l'université, et sont, plus ou moins, enracinés dans la vie publique locale, où ils peuvent, le cas échéant, exercer des formes d'influence politique et économique homologues à celles que l'on observe au « centre » – dans les conseils municipaux, généraux ou régionaux, dans les chambres de commerce et les organismes de promotion économique, voire dans la presse régionale. Ils donnent parfois des précédents une image en petit. En bas de cette hiérarchie figurent une partie des maîtres de conférence et professeurs d'université provinciaux, dont la notoriété est dans certains cas circonscrite à l'université où ils exercent. Leur marché, plus ou moins captif, est composé d'étudiants qui sont eux-mêmes issus, relativement souvent, des fractions des classes moyennes à fort capital économique relatif (notamment les artisans, commerçants, petits chefs d'entreprise)²⁹.

La hiérarchie sociale des économistes obéit donc, dans ses grandes lignes, à une logique que l'on observe dans le champ du pouvoir. Le capital détenu, lié au capital hérité, est au principe des distances multiples qui séparent les agents les uns des autres. Elles les séparent d'abord géographiquement, dans leurs lieux de résidence et leurs lieux de travail, limitant *de facto* les contacts entre des mondes hétérogènes. Elles les séparent ensuite sur le plan culturel et linguistique, les façons de parler d'économie étant au principe d'affinités et de répulsions. Elles les séparent, plus généralement, par tout un ensemble de barrières invisibles, la hiérarchie omniprésente ne s'exprimant que rarement de manière directe. Le premier axe de l'analyse des correspondances distingue l'univers parisien (à droite du graphique) de celui de la province (à gauche du graphique), à travers les lieux de résidence des économistes. Cet axe oppose ensuite les économistes qui sont membres de grands corps, cadres dirigeants d'entreprises nationales ou multinationales, ou encore élus et dirigeants politiques nationaux, à l'ensemble des autres, tout particulièrement ceux qui n'occupent et n'ont occupé durant leur carrière qu'une seule position professionnelle, et au sein d'une université provinciale. La distinction entre Paris et la province recouvre une autre opposition, qui s'établit entre grandes écoles et universités, à l'exception de Dauphine (où l'on trouve

29 – Voir DEP/MEN, *Repères et références statistiques sur l'éducation et la formation*, Paris, DF, 1995, p. 172-173.

Le champ des économistes français au milieu des années 1990

(individus, présentation partielle)



**Le champ des économistes français
au milieu des années 1990
L'espace des prises de position
(variables supplémentaires)**



nombre de « professeurs associés » qui font en fait leur carrière à l'extérieur de l'université). Elle exprime la coexistence de systèmes de carrière séparés : la voie polytechnicienne (et, en dégradé, les autres grandes écoles d'ingénieurs, puis les écoles de commerce et Sciences Po) est la modalité dominante d'entrée dans le champ sur ce premier axe qui définit une hiérarchie globale. L'agrégation du supérieur et, *a fortiori*, l'accès au corps des professeurs par la voie longue sont des formes relativement dominées.

Au sommet de la hiérarchie (à droite du graphique), les économistes ont souvent complété leur formation initiale aux États-Unis : les trajectoires scolaires internationales sont devenues l'une des entrées possibles par la « grande porte », aussi bien au pôle économique qu'au pôle intellectuel. À l'opposé, l'internationalisation par la spécialisation en économie du développement, qui a longtemps caractérisé une partie des économistes français³⁰, apparaît désormais comme une voie relativement dévaluée, à l'image des pays en développement eux-mêmes. La hiérarchie s'exprime à travers l'origine sociale, le sexe, les indicateurs de consécration sociale plus ou moins nombreux et élevés (et, au premier chef, la visibilité médiatique et l'inscription dans un espace international). Elle s'exprime aussi à travers les éditeurs qui publient des ouvrages économiques : d'un côté, les éditeurs généralistes dotés d'un prestige littéraire ou intellectuel plus ou moins établi (comme Le Seuil, Calmann-Lévy, etc.), les éditeurs « administratifs » (comme La Documentation française) ; de l'autre, les éditeurs universitaires, scolaires ou « militants », qui s'adressent à un public moins élevé socialement. Au sein même des éditeurs plutôt « universitaires » comme Économica, les auteurs les plus haut placés dans la hiérarchie se distinguent des autres en publiant dans des collections « de prestige », comme la collection « Économie et statistiques avancées », liée à l'ENSAE, dont l'intitulé indique assez l'ambition avantgardiste.

La hiérarchie des économistes est inséparable d'une hiérarchie des objets économiques, les économistes les plus « haut placés » plaçant leurs investissements scientifiques et intellectuels plus haut dans l'espace des objets. Les domaines de spécialisation des économistes se rangent sur le premier axe, selon un ordre relativement clair : à la droite du graphique se trouve la forme temporellement dominante, et simultanément moins prestigieuse intellectuellement, prise par l'économie, à savoir la conjoncture. La macroéconomie vient ensuite, suivie par la microéconomie, la monnaie et la finance,

qui occupent sur cet axe des positions intermédiaires. À la gauche du graphique, l'économie du développement, l'économie régionale, l'histoire de la pensée économique sont des domaines relativement dévalorisés, même s'ils peuvent ou ont pu dans certains cas jouir d'un prestige intellectuel plus élevé (comme l'économie du développement dans les années 1960-1970, l'histoire de la pensée ou l'épistémologie économiques qui attirent certains des plus philosophes des économistes).

LE TEMPOREL ET LE SPIRITUEL

La deuxième opposition au sein du champ s'établit entre un pôle du pouvoir intellectuel et technique et un pôle du pouvoir économique et politique. Elle correspond non plus à une différence de volume mais à une différence de composition interne du capital, qui traverse elle aussi l'ensemble du champ du pouvoir. Au pôle intellectuel, les agents sont relativement dépourvus de pouvoirs de décision proprement économiques et sont, en revanche, dotés d'une autorité fondée sur leur œuvre, leurs recherches. Exemple de cette position, Robert Boyer, principal représentant de l'école de la régulation, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS, s'est fait connaître pour un ensemble de travaux qui ont renouvelé une économie d'inspiration marxiste et keynésienne ouverte aux autres sciences sociales. Mais les économistes « néoclassiques » les plus prestigieux, et le premier d'entre eux, Edmond Malinvaud (ancien directeur de la Prévision, ancien directeur général de l'INSEE, directeur d'études honoraire à l'EHESS et professeur au Collège de France), sont également situés à ce pôle du champ : ils doivent au moins une partie de leur notoriété à la production d'un ensemble de travaux originaux, et à leurs publications dans les grandes revues américaines (*Econometrica*, *Journal of Economic Theory*, *American Economic Review*...). Notons toutefois que, dans les deux cas, la multipositionnalité de ces agents ne les réduit pas à des « purs » scientifiques au sens par exemple du champ mathématique : ils sont à l'intersection de différents champs, en particulier de la recherche et de l'administration, ce qui n'est pas sans effets sur l'ensemble du champ des économistes.

30 – Par exemple François Perroux et tout un courant de l'économie catholique, cf. D. Pelletier, *Économie et humanisme*, Paris, CERF, 1996.

À l'autre pôle, le capital à dominante économique est associé à l'exercice de la profession à l'intérieur même du monde de l'entreprise et dans les organismes liés au patronat, ou encore dans les réseaux locaux des petites et moyennes entreprises et des partis politiques de droite. On retrouve certains de ces agents au sein de l'Association nationale des docteurs en sciences économiques et en gestion, fondée en 1953 pour rapprocher les économistes issus de l'université du marché du travail privé, qui a été l'une des bases du mouvement des « nouveaux économistes » libéraux dans les années 1970, et qui tente aujourd'hui de s'élargir en recrutant de jeunes docteurs. On les retrouve aussi parfois dans les pages de débats économiques du *Figaro*, animées par Jean-Jacques Rosa qui fut, précisément, le chef de file des « nouveaux économistes » et dirige à l'IEP de Paris un DESS de « finance d'entreprise et marchés internationaux de capitaux ». Ce capital spécifique à dominante économique peut prendre autant de formes qu'il existe de positions différenciées dans le champ des pratiques économiques : à côté de l'opposition entre grandes entreprises et PME, celles qui s'établissent entre « industrie » et « services », et plus particulièrement entre « industrie » et « finance », sont parmi les plus prégnantes au sein de cet univers³¹. Les porteurs de capital à dominante financière, aujourd'hui dominants, se différencient plus nettement lorsque l'on se rapproche de l'univers des luttes concrètes. Les agents issus du ministère des Finances sont une première fraction, où il convient de distinguer les énarques (situés le plus souvent hors du champ des économistes proprement dit, même si certains, directeur du Trésor, gouverneur de la Banque de France, dirigeant d'« investisseur institutionnel » ou même administrateur civil à la DP écrivent parfois, par exemple, dans la *Revue française d'économie* ou la *Revue d'économie financière*) et les administrateurs de l'INSEE, exerçant dans les directions des études économiques d'entreprises et d'institutions le plus souvent publiques. D'autre part, une fraction distincte est constituée par les spécialistes de ce que l'on appelle la « finance de marché » (dans une moindre mesure de la « finance d'entreprise »), issus des écoles d'ingénieurs (particulièrement de l'ENSAE) ou des écoles de commerce. Parmi ceux-ci, les enseignants de l'ESSEC, comme Florin Aftalion, qui sont simultanément économistes et financiers (ils appartiennent parfois à l'Association française de finance), sont proches des cercles Idées-Action d'Alain Madelin, et sont les premiers à critiquer avec vigueur la technocratie financière³².

Jacques Plassard, président entre 1984 et 1988 de la Société d'économie politique (SEP), société savante créée au XIX^e siècle³³, qui fonctionne encore aujourd'hui comme un club mondain, est l'un des plus connus des économistes entrepreneurs : fils d'industriel passé par l'IEP de Paris et titulaire de DES de droit public et d'économie politique, il anime, depuis les années 1950, la Société d'études et de documentation économique, industrielle et sociale (SEDEIS), qui a fortement contribué à structurer le monde des économistes patronaux. Il a également exercé des fonctions d'« économiste-conseil » pour la Fédération française des sociétés d'assurance, et dirigé un organisme d'études économiques patronal, le Centre de recherches pour l'expansion de l'économie (REXECO), qui deviendra REXECODE en 1981. En 1958, il est ministre des Affaires économiques du Dahomey. Il est chroniqueur au *Figaro* entre 1973 et 1988, ainsi qu'à *Investir* depuis 1975. Il écrit de nombreux articles dans les diverses publications de la SEDEIS : *Chroniques de la SEDEIS*, *Analyses de la SEDEIS*, plus récemment la revue *Sociétal*, où l'on retrouve certains de ces économistes temporellement dominants, comme Albert Merlin. Également exemplaire de ce qu'implique l'occupation d'une telle position, fils de commerçant, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire d'un DES de sciences économiques et d'un DES d'économie politique, celui-ci a fait toute sa carrière hors de l'université et de l'administration. À l'origine, le fait de répondre à une petite annonce demandant un « économiste d'entreprise » correspondait selon lui à une stratégie de transition entre le monde des études et celui des affaires : il s'engageait bien dans l'univers de l'entreprise, mais en choisissant un organisme « d'études », restait dans la continuité de sa vie universitaire, avec ce que cela suppose d'absence de « responsabilités » réelles. Il a occupé des fonctions dirigeantes à la Société d'économie politique, exerce parallèlement des responsabilités dans des associations professionnelles internationales, et, depuis peu, à la direction de la SEDEIS. Cette position ne prend tout son sens que par rapport à ses concurrents dans le champ, en particulier les économistes des administrations et les universitaires, comme il le dit lui-même :

31 – Cf. T. Veblen, *Les Ingénieurs et le capitalisme*, trad. française, Paris-Londres-New York, Gordon & Breach, 1971.

32 – Voir par exemple l'émission *Le Cercle de minuit* consacrée, en février 1996, à la « pensée unique ».

33 – Cf. L. Le Van-Lemesle, « De la société d'économie politique aux facultés de droit... », *Économies et Sociétés, Cahiers de l'ISMEA*, série PE, 1986, 6, p. 223-237.

« Évidemment, je ne suis pas complètement neutre dans cette affaire-là, mais il y a une disproportion entre l'énormité des moyens publics (l'INSEE, la DP et leurs satellites) et la modicité des moyens dans l'industrie. Et ça, c'est quand même assez caractéristique de la situation française. Parce que, traditionnellement, on considère que tout ce qui est "études", si elles ne sont pas directement reliées à l'objet de l'entreprise, relève plutôt des pouvoirs publics. C'est-à-dire qu'on a quand même tendance en France à attendre beaucoup de choses de l'État. Et corrélativement, les entreprises n'ont jamais beaucoup fait d'efforts pour se doter de services économiques un peu structurés. Il y a des exceptions, mais on est loin de la situation américaine. L'association américaine (National Association for Business Economics, NABE) doit avoir quatre mille membres. [...]

Autre aspect de la séparation de ces deux mondes [l'université et l'entreprise], les mémoires ou les thèses sont faits sur des sujets à 90 % théoriques et presque jamais des sujets relevant de l'observation. J'en ai parlé trente-six fois à des collègues universitaires, en leur disant : on a des tas de sujets à traiter, mais les professeurs et aussi les étudiants sont forcément réticents, parce que nous ne devons leur fournir que des cas mal foutus, des chiffres qui ne colent jamais, donc ils préfèrent travailler sur des données prémâchées. [...] Il y a un certain nombre d'amis universitaires qui sont tout à fait ouverts à ça, mais statistiquement, c'est quand même une minorité. Les autres, on ne les voit pas, ils communiquent entre eux. Le professeur A dit que, le professeur B lui répond, le professeur C fait la synthèse entre les deux, et ainsi de suite... Mais l'idée qu'il faille vendre leur produit à un public extérieur à leur propre milieu, c'est pas leur idée, ils se font leur truc entre eux. Il y a toute une culture derrière ça. C'est sûr que dans le cas américain, ils sont en général en même temps enseignants, chercheurs et consultants ; on le voit bien dans les bouquins des professeurs américains. Si vous lisez Michael Porter, vous verrez qu'il y a toujours ce souci de vendre sa camelote, de persuader les gens, etc. Dans le cas des Français, c'est très rare. [...] Quand il m'arrive d'être convié à des soutenances de thèse, je suis toujours pris entre deux motivations. L'une qui consiste à dire : pour une fois qu'un universitaire nous fait signe, il ne faut pas refuser. D'un autre côté, je ressens toujours ça comme étant une espèce d'alibi. C'est pour montrer qu'on n'oublie pas l'industrie, mais en fait on n'a aucun poids. J'ai été plusieurs années membre du comité directeur de l'Association française de science économique, où j'étais censé représenter le point de vue de l'industrie. Mais, qu'est-ce que vous voulez faire quand vous avez quinze gars qui tournent entre eux ? Ils ont même fait un congrès d'économie industrielle à Strasbourg, il y a deux ans, où il n'y avait que des professeurs. J'ai dit : puisque c'est comme ça, je n'irai pas. Ce n'est pas la peine de faire un congrès sur l'économie industrielle s'il n'y a aucun industriel. Je ne veux pas y aller pour donner ma caution à ce truc-là. Je n'y vais pas. Voilà. »

Illustration non autorisée à la diffusion

Le Nouvel Économiste, avec la création d'un prix annuel, contribue à la présence croissante des économistes dans les médias (n° 902 du 9 juillet 1993).

Tout sépare donc un économiste tourné vers la production pour les pairs (le champ de production restreinte) ou la réflexion militante dans des revues d'avant-garde et un économiste d'entreprise, ou encore lié aux organisations professionnelles, qui est d'abord pris dans des enjeux internes au champ économique. Le deuxième axe de l'analyse des correspondances distingue ainsi (en haut du graphique) les institutions et organismes qui sont le plus fortement tournés, relativement, vers la recherche théorique (l'EHESS, le CNRS, et même l'INSEE, avec aujourd'hui le CREST, ou les organismes de recherche et d'études liés au Plan [CEPRE-

MAP, CEPII, etc.)), représentés ici par les économistes d'État, qui, sur le modèle d'Edmond Malinvaud, ont combiné autorité scientifique et expertise bureaucratique, de celles (en bas du graphique) qui sont les plus proches des entreprises : l'ANDESE, l'université Paris-IX-Dauphine, créée après 1968 pour développer une économie plus proche des organisations et qui sera l'un des lieux du développement de la gestion, le Cercle des économistes, qui regroupe depuis quelques années des économistes souvent proches du conseil en entreprise et anime des émissions sur Radio-Classique, et la Société d'économie politique. Les origines sociales des économistes tendent à se différencier aussi sur cet axe avec, au pôle du pouvoir intellectuel et technique, les fils d'ouvriers, d'employés, voire dans une moindre mesure de cadres moyens, professions libérales et ingénieurs, et au pôle du pouvoir économique et politique, de patrons, de hauts fonctionnaires et de professions juridiques. Leurs trajectoires scolaires s'opposent elles-mêmes selon qu'elles sont plus ou moins tournées vers le monde de l'entreprise et la politique ou vers l'université et les fonctions d'expertise au sein de l'administration : HEC et l'IEP de Paris s'opposent à Polytechnique, les Ponts, l'ENSAE ou l'ENS.

Le deuxième axe de l'analyse oppose également le lieu de résidence des économistes parisiens : au pôle économique, ils habitent les arrondissements bourgeois (du 5^e au 8^e, ainsi que le 16^e) et Neuilly ; au pôle intellectuel, les autres arrondissements. Il distingue les économistes suivant le prestige scientifique, particulièrement international, dont ils disposent : au pôle du pouvoir temporel, ils ne font pas l'objet de citations dans le *Social Science Citation Index*, alors que c'est beaucoup plus fortement le cas (plus de dix citations) à l'autre pôle. Il oppose aussi des disciplines intellectuellement prestigieuses (comme l'économie mathématique et, à un moindre titre, l'économétrie), de disciplines où une approche selon les cas juridico-institutionnelle, politique et managériale prédomine (comme « monnaie-finance » ou « conjoncture »), macroéconomie, économie du travail et économie sociale occupant une position située, mais moins nettement, au pôle intellectuel, à la différence de l'économie générale et de l'histoire de la pensée, disciplines liées à la reproduction de la discipline. Cet axe oppose enfin les instances de pouvoir sur la reproduction de la discipline, avec au pôle intellectuel le comité de direction de l'AFSE, qui a une fonction d'animation, et au pôle du pouvoir, le Conseil national des universités (CNU), qui contrôle une partie du recrutement et des carrières.

ÉCONOMIES D'AVANT-GARDE

L'opposition entre un pôle d'avant-garde et un pôle mondain – si l'on admet que cette analogie esthétique a quelque pertinence dans un univers où l'esthétique compte tant – prend plus de sens lorsqu'elle est combinée avec la première opposition, hiérarchique. On pourrait même distinguer, au pôle intellectuel, une avant-garde mathématique « néoclassique » d'une avant-garde « militante ». Cela permettrait d'entrevoir la logique sociale des phénomènes de conversion et de reconversion liés à l'ascension professionnelle, et nombre de situations de *double bind* (l'avant-gardisme mathématique, qui s'exprime souvent dans un cadre « individualiste », se cumulant plus ou moins facilement avec l'avant-gardisme politique qui porte vers le « collectif »). Au pôle du pouvoir temporel, la conjoncture se distingue des autres disciplines et particulièrement de l'économie générale et de l'histoire de la pensée économique, de plus en plus reléguées comme disciplines d'enseignement, d'initiation et de vulgarisation.

Les trajectoires des économistes situés aujourd'hui plutôt au pôle intellectuel ont souvent rencontré la contestation « gauchiste » après 1968, mais, parfois, pour s'en éloigner passablement par la suite, comme dans le cas de Daniel Cohen qui cumule aujourd'hui positions scientifiques et politiques. Venu à la fois des mathématiques (normalien agrégé) et de la politique (puisqu'il fait partie des « gauchistes » de l'ENS du début des années 1970), il commence sa carrière d'économiste comme chargé de mission à la Direction de la prévision à la fin des années 1970, époque où cet organisme est encore très marqué par l'après-Mai 68. Mais sa vocation ne se révèle vraiment qu'une fois confronté à la « source » de la culture économique, aux États-Unis, à Harvard. Il évolue alors vers les normes de production intellectuelle caractéristiques de l'université américaine, qu'il oppose fortement à la science économique française, très « administrative » et plus routinière.

« Je me suis retrouvé à la Direction de la prévision, où j'ai fait de l'économie appliquée, très appliquée, en fait – c'était de la comptabilité nationale, c'était à la division des opérations financières, on faisait des projections macrofinancières –, tout en continuant ma scolarité puisque en même temps, pendant que j'étais à la DP, j'ai passé la thèse de troisième cycle. Et puis, à partir de là, [...] j'ai pensé que c'était un peu l'occasion d'aller à l'étranger continuer ma scolarité, et j'ai été aux États-Unis pendant un an. J'y suis retourné un an après, donc, au total, j'y ai été deux ans, à Boston, à Harvard. Et là, d'une certaine façon, je dirais, mon trajet d'économiste a suivi une inflexion. Au fond, à l'époque, j'étais

dans une espèce de science un peu administrative de l'économie, qui me convenait très bien. [...] Mais, en même temps, je sentais que la légitimité de toutes ces choses leur échappait toujours. Il y avait chez ceux qui faisaient des modèles macroéconométriques des références à des articles, et quand je lisais un des articles... J'en lisais peu en fait, mais quand je lisais un des articles qui étaient référencés, en fait, je ne comprenais rien. Ça semblait être une culture venue d'ailleurs. J'avais très très peu de rapports avec la façon dont ils formalisaient les choses. Donc, j'avais l'impression qu'il y avait une espèce de point d'envoi d'un certain nombre de savoirs qui venaient en France sous une forme qui était totalement broyée, reprise, réappropriée par une espèce de science économique administrative, dont l'objet principal était de faire des prévisions, de donner un cadre comptable cohérent, qui n'était pas du tout celui des États-Unis. En y allant, j'ai découvert l'économie anglo-saxonne. L'idée que j'en avais quand j'étais en France, c'est que c'était une théorie, ou une science, presque totalement fantaisiste, avec des fonctionnements très bizarres. Un économiste, encore une fois, qui vient d'une administration française, à qui on demande quel sera l'investissement, la consommation, etc., arrive aux États-Unis, et là, l'objet scientifique est pris de façon totalement métaphorique par des histoires où il y a un bonhomme qui marche seul sur une île, il y a une noix de coco qui lui tombe sur la tête. Enfin, vraiment, les premiers modèles que j'ai écoutés, c'était des choses comme ça. Ça me paraissait *Alice au pays des merveilles*. Je ne comprenais rien du tout de la logique qui était derrière. Au début, j'étais presque soulagé d'avoir fait ce voyage, parce que ça me débarrassait complètement du complexe qu'il y avait un autre savoir. Et puis, en fait, en entrant progressivement dans le champ de ce savoir, j'ai été, je le dis vraiment très simplement, très naïvement, presque séduit, parce que j'ai compris que ces métaphores étaient très utiles pour penser un certain nombre de problèmes et que, au fond il y avait un art de la métaphore qui était très très développé, et qui permettait de radicaliser un certain nombre de questions. [...] Donc, voilà mon cheminement. Après, je suis revenu en France, et j'ai essayé, bon, d'une certaine façon, j'ai été amené au fond à être entre les deux cultures. On peut dire que, d'un point de vue strictement professionnel, je suis dans le cercle des économistes anglo-saxons, puisque même la production de mes articles, ma production écrite, relève des canons scientifiques anglo-saxons, mais je pense pouvoir dire aussi que du point de vue des questions que je pose, des intuitions que j'ai aussi, je reste aussi, en partie en tout cas, fidèle à un esprit français un peu plus cartésien, qui donc cherche un peu à garder l'image du tout plutôt que de se perdre dans les parties. »

Les choix théoriques apparemment les plus éloignés peuvent obéir dans le champ des économistes à des logiques homologues largement inconscientes, comme l'opposition entre une économie tournée vers la recherche et une économie appliquée à la décision bureaucratique et politique : des néoclassiques (sur-

tout les plus mathématiciens) et des économistes critiques (les plus diplômés, souvent issus des grandes écoles) peuvent s'opposer aux économistes de pouvoir sans pour autant s'accorder scientifiquement et politiquement...

L'ESPACE DES FORMES DE CONSÉCRATION SOCIALE ET SES TRANSFORMATIONS

La structure du champ se retraduit dans des formes différenciées de consécration sociale³⁴. Au pôle doublement dominant, les économistes sont aussi relativement plus nombreux à être chroniqueurs dans la presse écrite, qu'elle soit généraliste ou économique. En 1995, on trouve aussi plus fortement dans cette région du champ ceux qui ont fait l'objet d'*interviews* ou d'articles dans le quotidien *Le Monde*, et, dans une moindre mesure, ont écrit un article d'opinion ou de conjoncture. À l'opposé, au pôle doublement dominé, l'appartenance au comité directeur de l'Association française de science économique est l'expression d'un prestige au sein de la communauté universitaire en exercice, la nomination étant le résultat d'une élection par des pairs en général dominés dans la hiérarchie, l'association comptant un nombre important de maîtres de conférence et de provinciaux. L'agrégation du supérieur est située au pôle de la petite porte mais plus proche du pouvoir temporel, tout comme le CNU. Les forts taux de citation dans le *Social Science Citation Index*, sur lesquels se fonde par exemple la présence dans le *Who's who in Economics* de Mark Blaug, figurent au pôle de la grande porte et du pouvoir intellectuel et technique. Le premier axe de l'analyse des correspondances oppose les agents ayant obtenu des distinctions scientifiques de toutes sortes à ceux qui en sont dépourvus. Le deuxième permet de caractériser l'espace des distinctions : il oppose les prix d'entreprise, le prix du *Nouvel Économiste* à la médaille du CNRS et aux prix académiques internationaux.

Chaque cadran du graphique correspond ainsi, dans une certaine mesure, à un sous-champ autonomisable qui s'organise autour d'instances de consécration spécifiques : la conjoncture et la politique économique nationales, qui ont de plus en plus pour instances prin-

34 – Pour une analyse de l'espace des instances de consécration comme expression de la structure d'un champ, cf. G. Sapiro, « La raison littéraire. Le champ littéraire français sous l'Occupation. 1940-1944 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 111-112, mars 1996.

ciales de consécration la presse, voire une chaîne télévisée comme LCI ou une radio comme Radio-Classique; la recherche internationale, avec son institution régulatrice, le prix Nobel, inséparable des associations internationales et des « grandes revues américaines » qui fondent le crédit interne des producteurs; la notabilité académique locale (commandée pour une part par l'accès au statut de professeur temporellement dominant dans une université et dans les instances de reproduction du corps, commissions nationales, direction de laboratoires); les luttes universitaires directes, où s'opposent les « écoles » et les « courants » (qui ont lieu au sein des revues universitaires nationales, dans les commissions de recrutement ou encore à travers la concurrence tendue entre les différentes filières de troisième cycle).

Dans le sous-champ de l'avant-garde internationalement consacrée, la trajectoire d'Edmond Malinvaud illustre l'imbrication de la « science économique », source d'un prestige proprement intellectuel, et de l'accès à des postes publics définis, à l'origine, par la production et la diffusion d'informations statistiques à des fins de rationalisation des politiques économiques³⁵. Issu de la bourgeoisie de robe provinciale – son père était avocat –, né en 1923 à Limoges, ville fortement marquée par le mouvement ouvrier socialiste, il décrit son orientation vers l'économie comme le résultat d'une vocation née de la crise, des difficultés de la guerre et de la volonté d'agir contre les conséquences néfastes de la méconnaissance de l'économie, qui se sont manifestées au grand jour dans les années 1930. Il a découvert cette discipline en faisant une licence en droit, conformément à la tradition familiale. Reçu à l'École polytechnique, il y complète sa formation en lisant des livres d'économie. À la sortie de l'école, il s'oriente vers le corps des administrateurs de l'INSEE, où il entre à vingt-cinq ans, au sortir de la guerre. Il suit alors les cours de Maurice Allais, polytechnicien du corps des Mines, qui a développé la théorie parétienne de l'*optimum* pendant la guerre, en autodidacte lui aussi³⁶, et qui contribue à donner une certaine consistance à une démarche encore largement individuelle. Deux ans plus tard, il obtient une bourse Rockefeller pour se rendre aux États-Unis, à Chicago, dans un organisme composé de jeunes chercheurs issus de tous les pays (la Cowles Commission³⁷). Il en revient émerveillé par un monde peu connu en France. Mais le choix d'une carrière dans la seule recherche lui paraît trop « risqué », alors même que s'ouvre pour lui la possibilité d'œuvrer à la construction du système national d'infor-

mation statistique, tout en continuant par ailleurs à mener ses recherches et à importer, progressivement, le modèle découvert à la Cowles Commission. Dans les années 1950, il est proche de l'équipe du SEEF³⁸, qui travaille sous l'égide d'un autre polytechnicien, Claude Gruson, à élaborer la comptabilité nationale française³⁹, mais se distingue de la plupart de ses membres par une certaine modération politique et l'intérêt qu'il porte aux théories économiques dites « néoclassiques ». Dès cette époque, il mobilise les liens intellectuels, souvent avec des Européens, tissés aux États-Unis pour participer au développement d'un « milieu de recherche » international, tout particulièrement européen. Durant ces années, il développe dans l'administration économique française une posture critique par rapport aux pratiques statistiques dominantes, insuffisamment inspirées par la théorie économique. L'économétrie apparaît comme la mise en œuvre de ce travail d'organisation des données, imposant des relations *a priori* à la place des données « brutes »⁴⁰. Il rejoint sur ce point un autre polytechnicien, Pierre Massé, dont la trajectoire est proche : fils de magistrat, sorti dans le corps des Ponts, celui-ci commence sa carrière dans l'industrie électrique où il introduit les raisonnements économiques (« le choix des investissements ») dans la prise de décision pratique et offre ensuite à Marcel Boiteux la possibilité d'étendre l'usage du calcul économique à EDF, puis d'en devenir le directeur général en 1967⁴¹. Sa trajectoire l'a conduit à mener de front deux activités distinctes, sa légitimité se nourrissant simulta-

35 – Il ne faut pas surestimer la spécificité nationale de cette caractéristique de la science économique, nombre d'économistes néoclassiques américains ayant mené une partie de leur carrière dans des organismes de conseil bureaucratique-politique.

36 – Cf. M. Allais, *Autoportraits. Une vie, une œuvre*, Paris, Montchrestien, 1988.

37 – Elle sera décrite plus tard comme une « pépinière » de prix Nobel et l'une des matrices institutionnelles du développement de l'économétrie. Cf. M. Beaud, G. Dostaler, *La Pensée économique depuis Keynes*, Paris, Éd. du Seuil, 1993, p. 94-95.

38 – Service des études économiques et financières.

39 – Cf. sur ce point F. Fourquet, *Les Comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan*, Paris, Encre, 1980.

40 – E. Malinvaud, *Les Voies de la recherche macroéconomique*, Paris, Odile Jacob, 1991, chap. 13. Le succès de l'approche probabiliste en économétrie est indissociable d'un travail de modélisation théorique *a priori* des phénomènes que le recours aux tests permet de valider dans un second temps. Depuis une quinzaine d'années, avec le développement de nouvelles méthodes d'analyse des séries temporelles, la domination du « cadre probabiliste » a été progressivement remise en cause au profit de méthodes plus « inductives ».

41 – Cf. P. Massé, *Aléas et progrès. Entre Candide et Cassandre*, Paris, Economica, 1984; M. Boiteux, *Haute Tension*, Paris, Odile Jacob, 1993.

nément de l'une et de l'autre. En tant que chercheur, il a participé aux développements des réseaux européens dans les sociétés savantes de la profession. Il s'est appuyé sur le système de reproduction du corps des administrateurs de l'INSEE et des statisticiens-économistes, en participant à la création du CEPE, puis de l'ENSAE à la fin des années 1950, pour imprimer une orientation où les recherches internationales de « théorie économique » auraient de plus en plus leur place. Il a participé à l'élaboration de la matrice des programmes, et a lui-même consacré une partie de son temps à la rédaction de manuels de statistiques, de comptabilité nationale, de microéconomie et de macroéconomie. Le contrôle des instruments de reproduction du corps s'est révélé un enjeu décisif qu'Edmond Malinvaud a très vite su exploiter. Il est le deuxième polytechnicien à diriger l'INSEE, après Claude Gruson, mais le premier à être issu du corps des administrateurs. Ses successeurs, Jean-Claude Milleron et Paul Champsaur, sont tous deux des administrateurs de l'INSEE. Comme lui, ils sont simultanément des théoriciens de l'économie et ont publié divers articles dans les grandes revues internationales. Si la position du corps des administrateurs (et inspecteurs généraux) de l'INSEE s'est renforcée avec l'accès d'Edmond Malinvaud aux fonctions de direction, c'est en partie parce qu'il a réussi à lier, au sein de l'institution, des recherches de plus en plus conformes aux canons internationaux et les stratégies de reproduction du corps. Parmi les administrateurs de l'INSEE (étudié par Robert Weil⁴²), les « économistes » apparaissent comme un pôle dominant. Un administrateur indique ainsi : « Les plus « brillants » entre guillemets sont le plus éloignés de la statistique pure. Le paradoxe de l'INSEE, c'est une institution qui fonde sa légitimité, sa raison sociale sur la statistique, mais d'une certaine façon c'est un peu le prétexte la statistique, en tant que charbon. Les gens qui vont au pôle dominant, ce qui est dominant, c'est l'économie »⁴³. Edmond Malinvaud a ainsi défini un modèle de réussite professionnelle, qui se prolonge dans les générations suivantes, en se diversifiant : direction de l'ENSAE à 39 ans, de la Prévision à 49 et de l'INSEE à 51. Il y finit sa carrière administrative, sans être passé par un cabinet ou une organisation internationale et sans avoir « pantouflé » dans le secteur des entreprises nationales. Directeur d'études à l'École pratique des hautes études puis à l'EHESS, il est élu au Collège de France en 1987.

La consécration comme « grand économiste » (voire comme « plus grand économiste ») dépend de la posi-

tion occupée dans le champ, ce qui explique une partie des ambiguïtés associée au mot, qui qualifie même parfois des hommes politiques passés par le ministère de l'Économie et des Finances. Les luttes entre instances de consécration sont donc une dimension essentielle des luttes dans le champ.

LA LOGIQUE SOCIALE DES PRISES DE POSITION SCIENTIFIQUES ET POLITIQUES

L'analyse qui précède ne livre pas seulement une *description*, mais permet d'approcher certains des principes *explicatifs* des prises de position intellectuelles et politiques des économistes. Les orientations politico-économiques (qui s'expriment en particulier dans l'appartenance à des « courants » ou des « écoles ») sont le produit des positions dans le champ et non la simple retraduction d'appartenances politiques conçues comme des variables indépendantes, « externes ». Comme dans le cas de la littérature⁴⁴, c'est la position dans le champ qui fonde le plus sûrement les prises de position politiques et non l'inverse. L'analyse des correspondances permet ainsi de faire apparaître la relation qui s'établit entre les prises de position et les positions. Les positions conditionnent, dans un double mouvement, la logique des choix scientifiques et celle des inclinaisons proprement politiques.

Les affiliations à un « courant » correspondent, dans leurs grandes lignes, aux principes de structuration dégagés plus haut. Le premier axe oppose des prises de position « hautes » par leur degré de généralité et d'affirmation théorique, et plutôt « orthodoxes » au sens large, à des prises de position que l'on peut qualifier d'« hétérodoxes » et plus limitées dans leur objet. Au sommet, on trouve les prises de position libérales, puis keynésiennes, et, à l'opposé, les prises de position « hétérodoxes » non marxistes et surtout « marxistes », alors que « régulationnistes et conventionnalistes » ainsi que les « autres néoclassiques » (ceux qui ne sont pas classables facilement sur l'axe libéral/keynésien) occupent une position intermédiaire. Le deuxième axe oppose les

42 – R. Weil, *Le Champ de l'information économique et les stratégies des producteurs*, thèse de doctorat de l'EHESS, 1980.

43 – Administrateur de l'INSEE, cité in H. Fraisse, V. Guegen et B. Monfort, *Les Administrateurs de l'INSEE. De l'information statistique à la haute administration*, mémoire ENSAE sous la direction de Remi Lenoir, 1996, p. 23.

44 – G. Sapero, *art. cit.*

agents dont les prises de position sont plutôt « libérales » et les « autres hétérodoxes » (parmi lesquels on peut par exemple ranger des économistes d'inspiration « nationaliste » ou « catholique ») à ceux dont les prises de position sont définies comme « marxistes », « keynésiennes » et les « autres néoclassiques ». Dans ce dernier cas, il s'agit des agents les plus dotés en capital mathématique, comme l'indique la proximité de la discipline « économie mathématique et économétrie », le nombre de citations plus élevé dans le *SSCI*, mais aussi le formalisme important utilisé dans les livres et les articles (qui a été codé, très grossièrement, sur une échelle de 1 à 3).

Chaque sous-champ est en effet associé à des niveaux d'exigence, qui sont autant de contraintes et de censures auxquelles les agents sont tenus de se conformer. Au pôle de la recherche internationale, elles relèvent d'abord du formalisme mathématique et de la hauteur (on pourrait encore dire l'ambition) théorique : liberté est laissée aux auteurs quant aux hypothèses qu'ils peuvent développer. Elles s'éloignent plus ou moins, par cercles concentriques, du modèle de concurrence pure et parfaite qui définit la spécificité de l'économie « néoclassique »⁴⁵. Le principe des variations au sein de ce sous-espace est à chercher dans la trajectoire. L'origine sociale se combine à la trajectoire scolaire suivant des modalités différenciées : le capital « technique » le plus élevé peut être associé à des hypothèses théoriques relativement « critiques », ou inversement. L'une des spécificités des Français dans l'espace international de la science économique néoclassique semble être leur éloignement avec les hypothèses les plus simplistes et les plus rigides du modèle de concurrence pure et parfaite, comme le montre l'ouvrage collectif écrit en l'honneur d'Edmond Malinvaud⁴⁶ : théorie du déséquilibre, nouvelle microéconomie sont des « points forts » des économistes néoclassiques français⁴⁷.

Au pôle doublement dominant prévalent des contraintes distinctes, celles de l'analyse macroéconomique et de politique économique conjoncturelle : moins formalisé, le discours se spécifie d'abord suivant les grands systèmes de relation qu'il privilégie. Ainsi, « libéraux » et « keynésiens » s'opposent traditionnellement à propos des mécanismes d'ajustement sur le marché du travail : plus l'économiste est situé « en haut » sur les deux axes, plus il tend statistiquement à voir dans les « rigidités » du marché et les interventions publiques (comme le salaire minimum, les charges sociales, etc.) des *facteurs explicatifs* du chômage élevé observé en France et en Europe. Christian Saint-

Étienne, diplômé de la London School of Economics, ancien fonctionnaire à l'OCDE et au FMI, consultant, s'est fait connaître par des prises de position « libérales », dans divers essais et dans les médias : le néolibéralisme tend effectivement à prévaloir dans le champ de grande diffusion, les discours les plus « critiques » étant souvent relégués dans la marginalité ou l'inexistence.

C'est d'abord dans ce sous-champ que se jouent ce qu'on peut appeler les « luttes d'experts », qui s'expriment dans les « rapports » et les articles des revues dites « d'études » publiées par les différents organismes (patronaux, publics, mais aussi, dans une moindre mesure, syndicaux). Ils se déroulent par exemple aujourd'hui autour de la question du ralentissement des gains de productivité, du coût relatif du travail et de leurs effets respectifs sur l'emploi⁴⁸ : une partie des économistes (avec des représentants dans les organismes patronaux, mais aussi, entre autres, par exemple au sein de la Direction de la prévision et de l'Organisation pour la coopération et le développement économique, qui sont proches de l'orthodoxie internationale d'État) considère que le principal facteur d'amélioration sur le marché du travail est à chercher dans la baisse du coût relatif du travail et diverses mesures structurelles (avec le thème de la « flexibilité »). Les représentants d'un autre groupe d'institutions, plus proches du pôle intellectuel (Observatoire français des conjonctures économiques, Conseil supérieur de l'emploi des revenus et des coûts...), accordent plus de place aux ralentissements des gains de productivité comme facteurs d'évolution, et donc plus d'efficacité à une éventuelle politique de réduction du temps de travail. On peut voir dans cette opposition l'un des principes de la différence entre les programmes économiques, au milieu des années 1990⁴⁹, de la « droite libérale » d'un côté, et du PS de l'autre, qui sont le résultat d'un compromis entre les exigences politiques (notamment électorales, retra-

45 – B. Guerrien, *La Théorie néo-classique. Bilan et perspectives du modèle d'équilibre général*, Paris, Economica, 3^e éd., 1989.

46 – Collectif, *Mélanges économiques. Essais en l'honneur d'Edmond Malinvaud*, Paris, Economica/EHESS, 1988.

47 – Sur les caractéristiques des économistes français et européens au sein du champ international, qui justifient de les considérer comme un sous-champ relativement autonome, cf. B. Frey, R. Eichenberger, « Economics and Economists : a European Perspective », *American Economic Review*, 82, 2, mai, p. 216-220.

48 – Cf. CSERC, *Inégalités d'emploi et de revenu. Les années 90*, Paris, La Documentation française, 1996.

49 – On pense ici aux élections de 1995 et 1997.

duites dans les contraintes des sondages et de l'« opinion ») et les évaluations d'experts (qui définissent les contraintes spécifiques posées par le champ).

Lorsque l'on descend dans la hiérarchie, les prises de position ont pour caractéristique d'être moins globales, donc plus étroitement délimitées par le secteur ou la région du champ économique auquel elles s'appliquent. Au pôle doublement dominé, les luttes ont souvent cours autour d'un ensemble de questions telles que le développement, ou encore le travail, et mettent parfois les économistes en concurrence directe avec des spécialistes d'autres sciences sociales, comme les sociologues. Cependant, une partie des économistes « néo-classiques » universitaires les moins marqués politiquement, par exemple des universitaires regroupés au sein du syndicat « Qualité de la science », apparaissent, à l'intérieur du sous-espace, comme des dominants spécifiques : ils coexistent d'ailleurs souvent sur les mêmes lieux, parfois dans les mêmes couloirs, que les économistes « critiques » (à Tolbiac, par exemple). Les pôles « critiques » des universités, certains organismes d'études (comme le Centre d'études de l'emploi, l'Institut de recherche économique et sociale, et même, nettement plus haut dans la hiérarchie, l'OFCE) sont des institutions où les économistes les plus « hétérodoxes » dialoguent, à des degrés variables, avec certains des sociologues les plus proches de l'économie. Sur chacun des « terrains » ainsi définis, on pourrait faire apparaître des systèmes d'opposition homologues à ceux qui structurent le champ dans son ensemble, un peu comme des motifs fractals qui se répètent indéfiniment lorsque l'on descend à un niveau plus fin d'observation.

Les prises de position proprement politiques des économistes français au milieu des années 1990 sont elles-mêmes le produit de leurs positions dans le champ, ce que l'on peut fonder sur le caractère proprement explicatif de l'analyse des correspondances. Une conjoncture comme celle de décembre 1995 est apparue comme un bon *révéléateur* de la structure du champ⁵⁰. On distingue en effet sur un premier axe les soutiens à l'ordre (les plus déterminés – avec, notamment, l'appel lancé autour de Michèle Debonneuil, directrice des études économiques à Indosuez –, mais également l'« appel pour une réforme de fond de la Sécurité sociale » de la revue *Esprit*) et, à l'autre pôle, les appels critiques (de soutien aux grèves, bien sûr, mais également le texte prônant la remise en cause de la politique monétaire et budgétaire restrictive lancé par Jean-Jacques Rosa, des « monétaristes » et même certains keynésiens). Sur le deuxième axe, l'appel de la

revue *Esprit* et les diverses formes de soutien aux grèves (pétitions et prises de position publiques) s'opposent aux deux autres et aux absences de prises de position : d'une manière plus générale, ces deux appels seront concurrents, en décembre, dans une lutte pour la définition et la représentation des « intellectuels ». L'opposition polaire entre *Esprit* et les pages « saumon » du *Figaro* est la retraduction d'une opposition d'éthique économique entre des « monétaristes » (qu'on pourrait aussi qualifier de « matérialistes »), qui prônent avant tout la relance de l'activité, et des « spiritualistes », souvent caractérisés par des appartenances religieuses marquées, défendant une forme d'ascétisme public au nom de l'équilibre des comptes sociaux. Cette position distingue une fraction dominante située au pôle spirituel d'une fraction dominée située au pôle temporel, ce qui rend compte des particularités de leurs prises de position : soutien du gouvernement de droite et référence à la gauche, critique du gouvernement de droite et ultra-libéralisme.

Les appartenances militantes notoires actuelles opposent sur le premier axe les économistes membres de « partis de gouvernement » (droite et PS) aux économistes « communistes » et d'« extrême gauche », ou « sans appartenance connue ». Le deuxième axe correspond plus classiquement à l'opposition « droite/gauche ». Les appartenances passées confirment ces tendances, même si elles font apparaître les anciens « gauchistes » ou « communistes » comme plus proches, aujourd'hui, des socialistes : les reconversions morales des années 1970 et 1980 ont été une des dimensions fondamentales de la dynamique du champ après le moment critique de Mai 1968. Historiquement, deux grandes « traditions » ont été en concurrence en France pour la définition d'une économie « critique » par rapport au capitalisme et à l'ordre économique : la tradition catholique (en particulier dans sa composante « sociale », notamment avec les organisations de jeunesse) d'une part, et la tradition « marxiste » d'autre part, les points de contacts entre les deux étant relativement fréquents, tout particulièrement au sein de la SFIO puis des organisations dissidentes de la fin des années 1950 (PSA, PSU) et de la CFDT. L'une et l'autre ont en commun de s'appuyer sur des doctrines tournées vers l'action – en cela elles rejoignent bien l'économie dite « néoclassique » et les divers courants

50 – Cf. notre travail en cours sur le champ intellectuel en décembre 1995, mené en collaboration avec J. Duval, C. Gaubert, D. Marchetti et F. Pavis.

L'obsession libérale des « rigidités » du marché du travail

En matière d'emploi, les politiques d'abaissement du coût du travail illustrent les principes du libéralisme social. Tout en continuant à déplacer la ligne de partage des revenus en faveur des profits, il s'agit de solvabiliser par le marché des créations d'emplois là où se situent les « gisements », c'est-à-dire principalement dans les services marchands.

La théorie néo-classique de la demande de travail explique ainsi la logique de ces politiques : toute baisse du coût d'un facteur de production par rapport aux autres facteurs entraîne une demande accrue de ce facteur par les entreprises. Aussi, toute baisse du coût relatif du travail non qualifié doit amener les entrepreneurs à embaucher des travailleurs non qualifiés plutôt que recourir aux machines et aux travailleurs qualifiés. Pour activer ce mécanisme, il s'agit alors de s'attaquer aux « rigidités » du marché du travail. La présence des syndicats, la législation imposant un salaire minimum, le poids des « charges sociales » seraient donc autant de contraintes empêchant le coût du travail de baisser suffisamment pour rendre solvable la création d'emplois non qualifiés à faible productivité, en particulier dans les services marchands. De même, pour les tenants de cette thèse, l'écart insuffisant entre le salaire minimum et les revenus de remplacement (allocations de chômage, RMI...) inciterait les travailleurs non qualifiés à préférer le chômage à la recherche d'emploi.

Selon cette logique, deux solutions se présentent. La première consiste à supprimer les « rigidités » du marché du travail, c'est-à-dire à rendre totalement « flexibles » les salaires et l'emploi, ce qui suppose notamment la suppression du salaire minimum, une déréglementation de la législation du travail, la mise en cause des allocations de chômage ou encore la recherche d'un autre mode de financement de la protection sociale. Comme cette voie est, en

France, socialement dangereuse, la seconde solution – libérale-sociale – est devenue la « troisième voie » privilégiée par les politiques de l'emploi : subventionner l'emploi ou abaisser les cotisations sociales sur les bas salaires en maintenant le principe du salaire minimum. Les théories du salaire d'efficience ou les modèles *insider-outsider*⁴ légitiment ainsi ces mesures : les rigidités étant endogènes, c'est-à-dire inhérentes au marché du travail où l'information est imparfaite, il est impossible de les éliminer, et l'on ne peut donc que les contourner par des aides publiques.

Mais ne nous y trompons pas, c'est le même objectif qui est recherché dans les deux variantes : réduire le coût relatif du travail non qualifié afin d'endosser un mécanisme de créations d'emplois à l'américaine. Si ce choix de société libérale peut être contesté, il est cependant théoriquement cohérent, notamment du point de vue de la répartition du PB entre salaires et profits qu'il entend asséoir.

Pourtant, aucun test économétrique pour évaluer l'efficacité de la réduction du coût du travail n'a pu montrer solidement que le chômage était lié à un coût du travail excessif, notamment pour les travailleurs non qualifiés (jeunes, chômeurs de longue durée...), qui constituent le noyau dur du chômage et dont la productivité marginale est réputée inférieure. Ensuite, la montée du chômage continue d'exercer une pression à la baisse sur les salaires, ce qui invalide l'hypothèse en vogue selon laquelle le pouvoir de négociation des salariés du privé et des fonctionnaires – ces *insiders* qui seraient protégés par les syndicats – aurait provoqué une rigidité des salaires à la baisse.

4. Ces deux théories considèrent que l'information est imparfaite parce qu'elle est inégalement répartie entre l'employeur et le salarié (seul ce dernier connaît sa productivité). Selon la théorie du salaire d'efficience, l'employeur a intérêt à verser un salaire élevé pour inciter le salarié à être plus productif (sinon, il risque de ne pas retrouver ailleurs un aussi bon salaire). Selon le modèle *insider-outsider*, les salariés ont le pouvoir de maintenir des salaires élevés dans leur entreprise parce qu'ils savent que l'employeur n'ira pas sur le marché embaucher quelqu'un (un *outsider*) qui aura certes des prétentions salariales inférieures mais qui sera moins productif que les salariés en place (les *insiders*).

H. N. Liem, *Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, Pour un nouveau plein-emploi*, Paris, Syros, 1997, p. 22-23.

ECONOMIE POLITIQUE

§ 3. L'ÉQUILIBRE DU MARCHÉ

A) Équilibre stable et équilibre instable

La courbe d'offre et la courbe de demande se coupent en un point qui détermine le prix d'équilibre (P) et la quantité d'équilibre (Q). En situation d'équilibre, acheteurs et vendeurs ne sont pas incités à modifier leurs comportements.

Cependant cette situation d'équilibre peut être perturbée, par exemple par des modifications dans les goûts des consommateurs, qui entraînent un déplacement de la courbe de demande, ou par des modifications dans les coûts des producteurs, qui entraînent un déplacement de la courbe d'offre. Dans de tels cas, le prix réel est différent du prix d'équilibre.

L'équilibre est dit *stable*, si une déviation par rapport à l'équilibre est suivie d'un retour à l'équilibre. Dans le cas contraire, on dit que l'équilibre est instable.

Les conditions de stabilité dépendent des hypothèses qui sont faites concernant le comportement sur le marché des acheteurs et des vendeurs. Si on fait abstraction du déroulement dans le temps du processus d'adaptation, on procède à une analyse de la stabilité en statique comparative ; si on tient compte de l'évolution des prix et des quantités de période en période vers la position d'équilibre, on procède à une analyse de la stabilité en dynamique.

Considérons tout d'abord la *stabilité de l'équilibre en statique comparative*, c'est-à-dire lorsqu'un changement affecte l'une des conditions qui déterminent l'équilibre. On distingue deux hypothèses sur le comportement des acheteurs et des vendeurs : l'hypothèse de Walras-Hicks et l'hypothèse de Alfred Marshall.

a) *Hypothèse de Walras-Hicks*. — Lorsqu'il y a un excès de demande, les acheteurs tendent à augmenter leur demande et le prix s'élève ; dans ces conditions, un marché est stable si une augmentation du prix diminue l'excès de demande. Inversement, si la demande est inférieure à l'offre, les vendeurs tendent à baisser leurs prix et l'excès d'offre disparaît. Tout

LA DÉTERMINATION DES PRIX

dépend des pentes respectives de la courbe de demande et de la courbe d'offre.

Sur la figure 58 (a), la courbe de demande se déplace de DD' à D₁D'₁. Au prix P₁, il y aura demande excédentaire P₁M. P₂ deviendra le nouveau prix d'équilibre ; l'adaptation sur le marché entraînera à la fois une hausse des prix et une augmentation des quantités. C'est une *situation d'équilibre stable*. Comme on le voit sur le diagramme, la courbe d'offre a une pente positive.

Si la courbe d'offre a une pente négative, deux cas se présentent :

— La pente de la courbe d'offre a une valeur algébrique plus grande que la pente de la courbe de demande.

Sur la figure 58 (b), la courbe de demande se déplace de DD' à D₁D'₁. La quantité demandée à l'ancien prix P₁ est OQ₂, tandis que la quantité offerte est OQ₁. L'excès de demande sera Q₁Q₂.

Le nouveau prix d'équilibre sera P₂, inférieur à P₁. L'excès

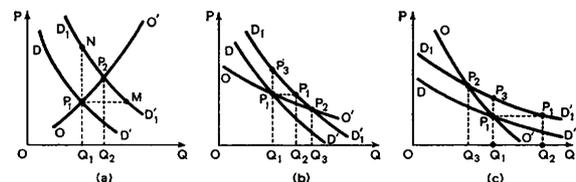


FIG. 58

de demande ne sera pas éliminé. La situation prix-quantité s'écartera donc de ce point. Il y a une *situation d'équilibre instable*.

— La pente de la courbe d'offre a une valeur algébrique inférieure à la pente de la courbe de demande.

MODÉLISATION

L'idée de réalisation et de stabilité de l'équilibre comporte celle de durée pendant laquelle le mécanisme opère. Bien entendu, cette durée est conçue comme très inférieure à celle de l'évolution de l'équilibre temporaire. En d'autres termes, il y a deux échelles de temps, incommensurables entre elles, qui s'appliquent l'une à la réalisation de l'équilibre temporaire, l'autre à l'évolution de cet équilibre.

Par exemple dans le modèle du multiplicateur-accelérateur, l'équilibre temporaire, résumé par l'équation (18), implique le circuit production-revenu-demande-production. On le voit en revenant aux équations suivantes : (12) selon laquelle le revenu des ménages résulte de la valeur de la production ; (13) selon laquelle la demande de consommation est fonction du revenu, (8) selon laquelle la production est égale à la demande globale. Le circuit constitue le mécanisme par lequel l'équilibre temporaire keynésien est censé se réaliser ; on imagine sans peine que ce circuit doit assurer la convergence vers l'équilibre. De fait l'annexe du chapitre considère une modélisation dynamique simple du circuit et montre qu'alors la convergence a lieu dès lors que la propension marginale à consommer f' est comprise entre 0 et 1. Le circuit est supposé, dans cette formulation, opérer si vite que la convergence est atteinte à l'intérieur de la période élémentaire ; afin de juger du réalisme de cette hypothèse, on peut concevoir une unité de temps de l'ordre de l'année, durée requise approximativement pour que les retards impliqués par la loi d'investissement (17) aient le bon ordre de grandeur.

La fameuse loi de l'offre et de la demande veut que le prix d'un bien échangé s'ajuste en baisse quand l'offre excède la demande, en hausse dans le cas contraire, cela jusqu'à l'équilibre où le marché est apuré. Cet ajustement du prix sur chaque marché est le rouage essentiel de ce qu'on a appelé « le mécanisme des prix ». C'est à lui qu'on pense le plus souvent quand on parle de la stabilité de l'équilibre économique (l'exemple précédent montre cependant que ce n'est pas toujours le cas).

L'efficacité du mécanisme des prix pour réaliser l'équilibre sur les divers marchés a été bien étudiée. En rendre compte de façon complète sortirait du cadre de cet ouvrage ; mais quelques indications sur le nœud de la théorie la plus

ÉQUILIBRES

courante sont utiles pour bien situer certaines questions que nous aurons à considérer par la suite¹⁰.

Au modèle d'équilibre partiel défini par les équations (3), (4) et (5), est associée l'idée d'une révision du prix ayant le signe de la demande excédentaire :

$$(19) \quad z(p, x_1, x_2) = D(p, x_2) - 0(p, x_1)$$

Si D décroît en fonction de p , alors que 0 croît, la révision de prix va dans le bon sens : quand la demande excède l'offre, le prix s'élève, ce qui réduit la demande excédentaire.

Bien des spécifications mathématiques peuvent être conçues pour traduire ce mécanisme de révision et, par conséquent, la convergence du prix vers le prix d'équilibre. Considérons brièvement la plus simple. Elle consiste à dire que la révision du prix se fait de façon continue à une vitesse proportionnelle à la demande excédentaire. Soit t le temps le long de ce processus de révision¹¹, on spécifie alors :

$$(20) \quad \frac{dp}{dt} = \lambda z(p, x_1, x_2)$$

où λ est un nombre positif caractéristique de la vitesse d'ajustement. Pour des valeurs données de x_1 et x_2 , soit p^* le prix d'équilibre, solution de :

$$(21) \quad z(p^*, x_1, x_2) = 0$$

Si la déviation $p - p^*$ par rapport au prix d'équilibre est petite et si la fonction z est dérivable par rapport à p , le prix p converge vers sa valeur d'équilibre p^* (la démonstration, familière pour les mathématiciens, est donnée en annexe).

10. Sur cette théorie voir par exemple T. Negishi, « The stability of a competitive economy : a survey article », *Econometrica*, October 1962.

11. Il n'y a pas de risque réel de confusion avec le symbole utilisé dans la section précédente pour repérer le temps le long de l'évolution économique.

E. Malinvaud, *Voies de la recherche macroéconomique*, Paris, © Odile Jacob, 1991, p. 166-167.

à tous les niveaux, depuis l'utilisation d'instruments non négociés sur les marchés jusqu'aux informations macro-économiques classiques.

Aussi perfectionné que soit le cadre réglementaire et prudentiel dans lequel s'inscrivent les marchés financiers, ceux-ci n'auront jamais un fonctionnement satisfaisant si l'environnement économique n'est pas stable et si les mécanismes de prix ne jouent pas correctement. D'où l'importance cruciale d'une politique macro-économique stable (comme on l'a vu plus haut), sans laquelle les anticipations des marchés financiers n'auront pas de point d'ancrage nominal. En outre, pour que l'environnement économique soit stable, la politique macro-économique doit être complétée par tout un ensemble de politiques structurelles appropriées.

Si l'on veut tirer parti de la libéralisation des marchés financiers, il faut encourager les intervenants, publics comme privés, à adopter un comportement financier rationnel, afin d'éviter que les problèmes individuels aient des conséquences à l'échelle du système global. Cela exige à la fois de la prudence sur le plan des emprunts et de l'accumulation des créances et beaucoup de circonspection à l'égard des risques. En ce qui concerne les établissements financiers, il y a beaucoup à attendre de dispositifs de supervision visant à faire appliquer des normes de fonds propres et à améliorer la qualité des systèmes de contrôle interne. En dehors de cela, il y a des limites à ce que les organes de contrôle peuvent faire sans être accusés d'ingérence excessive, et les entreprises non financières, les particuliers et les pouvoirs publics, ne sont généralement pas soumis à des contrôles officiels. En fin de compte, ce sont les disciplines du marché qui constitueront sans doute l'incitation la plus efficace à une gestion financière saine et à un comportement prudent des intervenants publics et privés à l'égard des risques. L'utilisation de fonds publics pour soustraire certains opérateurs à ces disciplines, avec l'aléa de moralité qu'elle implique, devrait être limitée aux rares cas dans lesquels les risques systémiques sont manifestes.

Un aspect important des améliorations qui pourraient être apportées au fonctionnement des marchés financiers est celui de la transparence. Des méthodes comptables plus précises, notamment en ce qui concerne les opérations sur valeurs mobilières et sur produits dérivés, des prescriptions mieux adaptées pour l'inclusion des opérations hors bilan dans les comptes publiés, ainsi que des notifications plus complètes et plus fréquentes de la part des emprunteurs officiels et privés ainsi que des établissements financiers, permettraient aux intervenants sur les marchés financiers de mieux évaluer les risques. En outre, afin de permettre aux décisions concernant les dispositifs réglementaires et la politique macro-économique d'être prises sur des bases plus solides, il serait utile d'améliorer la collecte des données

L'ESPACE DES RHÉTORIQUES ÉCONOMIQUES

La correspondance qui s'établit entre l'espace des positions et l'espace des prises de position dans le champ apparaît à travers les types de rhétorique et la logique argumentative utilisés par les différents agents. Si l'on peut parler dans tous les cas d'« économie », cela tient à l'air de famille, voire la solidarité intellectuelle, qui unit leurs modes d'expression. Mais on peut aussi insister sur les forces opposées qui s'exercent à chacun des pôles, déterminant la signification pratique associée à chaque façon de dire l'économie. Les quatre textes retenus ici ont pour point commun d'évoquer le mécanisme de l'ajustement de prix, l'équilibre et/ou le marché : l'*Économie politique* de Raymond Barre⁵¹, un extrait d'un texte de Hoang-Ngoc Liêm⁵², initiateur de l'*Appel des économistes pour sortir de la pensée unique*, les *Voies de la recherche macroéconomique* d'Edmond Malinvaud⁵³ et le numéro 57, de 1995, de la revue *Perspectives économiques de l'OCDE*. Bien entendu, il ne s'agit ici que d'exemples illustratifs, qu'une analyse plus systématique – qui supposerait en particulier le codage des propriétés rhétoriques et argumentatives des textes – permettrait d'approfondir. Néanmoins, on voit apparaître dans ces textes des intentions expressives socialement contrastées qui font du discours économique la résultante d'un champ de forces.

L'extrait du livre de R. Barre, publié dans la collection « Thémis », aux PUF, qui est encore une référence pour les grands professeurs du Panthéon, illustre la production intellectuelle caractéristique de l'académisme à la française. Le découpage en paragraphes, en parties et en sous-parties désignées par des majuscules et des minuscules, rappelle fortement les textes juridiques, et remplit une fonction pédagogique conforme au modèle du cours en amphithéâtre. La logique du texte déploie une sorte d'arborescence de définitions, qui fait aussi penser à la casuistique juridique. Mais à la différence des textes de loi, il s'agit ici de donner un exposé littéraire, pédagogique, des relations formelles présentées à partir d'une courbe ; on notera que les hypothèses mathématiques (sur les fonctions d'offre et de demande) ne sont pas explicitées. Les courbes sont présentées comme des données à partir desquelles on construit les concepts de l'architecture néoclassique – équilibre, stabilité –, qui résonnent au passage avec la philosophie sociale et politique de R. Barre.

L'extrait des *Perspectives économiques de l'OCDE*, texte de conjoncture sans auteur, qui énonce aussi une vérité décontextualisée, développe une autre forme de rhétorique de la neutralité, à la fois plus technocratique et plus proche du discours des « acteurs des marchés », en somme plus élevée socialement (le discours de l'OCDE est reproduit dans les médias et dans les luttes politiques). Il enchaîne en effet les paragraphes en accumulant des « recommandations » qui ont pour elles l'autorité de l'institution, comme dans le cas du discours des banquiers centraux. Stabilité, équilibre, rationalité, sont conçus comme des objectifs pratiques fixés aux gouvernements, montages institutionnels conditionnant le fonctionnement des marchés, directement inspirés de la théorie économique. La microéconomie comme la macroéconomie sont définies, implicitement, comme des principes d'action sur le monde, des guides théorico-pratiques. Il s'agit de construire des marchés le plus proches possible de la « perfection »⁵⁴ et de leur donner un « environnement » stable et lisible. L'orientation générale du texte illustre une

des formes (plus ou moins) euphémisées du néolibéralisme, qui prévalent chez les économistes de banque, d'entreprise, ceux des économistes d'administration les plus proches des « marchés » ou encore dans de larges pans des médias.

Doublement à l'opposé, l'extrait du texte de Hoang-Ngoc Liêm est caractéristique de l'« économie critique » : d'abord par le ton adopté, qui se fonde avant tout sur la dénonciation de l'adversaire menée sur le terrain de la polémique politique (l'« obsession libérale ») et de la déconstruction argumentative. Cette polémique ne se réduit pas à l'invective, puisqu'elle passe à la fois par l'invocation des conséquences socio-politiques des théories adverses, qui conduiraient à l'« américanisation », et par l'infirmité – rapide – des relations macroéconomiques sur lesquelles s'appuie la théorie dominante (avec la référence à des « études économétriques » qui contredisent le discours néoclassique). De l'ensemble des textes, celui-ci est le plus proche du discours de la lutte politique, les dominés se caractérisant souvent par une moindre euphémisation des attendus de leur discours, qui est aussi très peu formalisé, au sens mathématique, académique ou technocratique.

Plus distancié, Edmond Malinvaud présente, dans les *Voies de la recherche macroéconomique*, sur un mode « littéraire », des développements économiques conçus implicitement sous une forme mathématique très générale. Il construit un système d'équations relativement simples au départ (comme celle qui relie révision du prix et demande excédentaire) et introduit la dimension temporelle pour rendre compte des phénomènes de convergence vers l'équilibre, ce qui suppose de préciser certaines des propriétés des fonctions utilisées (ici leur dérivabilité). Le développement « technique » proprement dit est renvoyé en annexe, mais sous-tend l'ensemble du texte qui peut être décrit comme un parcours presque esthétique dans les méthodes de raisonnement de l'analyse économique. Les orientations de politique économique ne transparaissent pas directement dans la progression de l'argumentation, qui est plutôt centrée sur les instruments de modélisation, l'économiste mathématicien virtuose pouvant sans difficulté basculer d'un modèle « classique » à un modèle « keynésien », tout en gardant ses préférences pour l'un ou pour l'autre.

Au total, ces quatre textes illustrent assez bien les pentes associées aux différentes positions dans le champ, incitations inscrites dans les forces particulières qui s'exercent sur chacune de ces positions, qui vont de la reproduction académique à la technologie néolibérale, en passant par la critique militante ou l'esthétique mathématique.

51 – R. Barre, *Économie politique*, Paris, PUF, 14^e éd., 1985.

52 – H.-N. Liêm, « Existe-t-il une "autre politique" pour sortir de l'impasse libérale ? (Débat préalable à une oraison funèbre du plein emploi salarié) », in *Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, Pour un nouveau plein emploi*, Paris, Syros, 1997.

53 – E. Malinvaud, *Voies de la recherche macroéconomique*, Paris, Odile Jacob, 1991.

54 – Cf. M.-F. Garcia-Parpet, « Représentations savantes et pratiques marchandes », *Genèses*, 25, décembre 1996, p. 50-71.

technocratiques et politiques de droite postérieurs à la Seconde Guerre mondiale⁵⁵ –, et de reposer historiquement sur des organisations structurées, au sein desquelles les « experts » sont dépendants d'un pouvoir temporel qui statue aussi sur la doctrine, l'adapte aux conjonctures.

Jacky Fayolle, fils de cheminot d'une famille peu politisée de l'Est de la France, dont il est le premier membre à accéder au lycée, est aujourd'hui directeur adjoint du département des diagnostics à l'OFCE, après avoir fait une partie de sa carrière à l'INSEE (dont il est administrateur). Il est également professeur associé à l'université de Grenoble, l'un des hauts lieux historiques de l'économie marxiste en France, avec le courant dit de la « régulation grenobloise ». Il participe aussi de la mouvance des organisations dissidentes du PCF, et collabore à une revue issue de la dissidence communiste, *M*. Son orientation vers le marxisme est bien sûr indissociable de son origine ouvrière et provinciale et du fait qu'il est le premier de sa famille à accéder aux études secondaires et à rencontrer au lycée la conjoncture de 68. Il situe d'ailleurs au principe de son orientation vers l'économie « une prise de conscience sociale, de manière assez simple et sans doute pas très originale. J'étais un peu trop jeune pour participer activement aux événements de Mai 68. Je devais avoir quatorze ans, c'est-à-dire que j'étais en seconde. Je les ai regardés attentivement, y compris quand c'étaient les plus grands du lycée qui s'en occupaient plus activement que moi-même. Et dans les années suivantes, lorsque j'étais en fin de parcours au lycée, c'est à ce moment-là que s'est affirmée, disons, une vocation d'économiste, avec une idée au demeurant assez naïve, rétrospectivement : l'idée que l'économiste a un peu le secret de la société et de la politique, donc qu'on comprenait mieux la société et la politique dès lors qu'on pigeait l'économie, qu'on rentrait dans les arcanes des enchaînements économiques. [...] Je viens d'une famille ouvrière, je suis stéphanois d'origine, mon père était cheminot, il est maintenant retraité. Mais d'une famille ouvrière qui n'avait aucune implication politique, comme ça se passait souvent dans la région stéphanoise, où il y avait à la fois une composante ouvrière avec de grosses traditions politiques qui remontaient au début du siècle, l'anarcho-syndicalisme, et puis en même temps une composante ouvrière d'origine rurale très récente qui avait peu d'implications politiques, ce qui s'est traduit par le fait que Saint-Étienne a toujours été une ville ouvrière mais de tradition centriste. Donc, j'étais dans une famille ouvrière, cheminote, sans implication politique et où pour parler simplement la réflexion intellectuelle était assez peu poussée. Le fait que, personnellement, j'ai fait des études au lycée puis à l'université était un petit peu une surprise. J'étais le premier dans la famille, dans le grand cercle familial. Donc, l'économie comme discipline intellectuelle et universitaire était quelque chose de complètement exogène à la tradition familiale de ce point de vue. [...] Le retournement s'est produit en première-terminale, dans la foulée et le contre coup des événements de Mai 68. [...] La réflexion intellectuelle sur l'économie et un engagement

militant, à ce moment-là au PCF, pour parler vite, c'est quelque chose qui a été assez vite pour moi indissociable, et qui s'est poursuivi assez longtemps. Lorsque je suis devenu économiste professionnel, j'ai en même temps participé longtemps aux travaux de la section économique du comité central du PCF, avec la revue *Économie et Politique*, avec des gens comme Herzog, Boccarda. [...] Et c'est seulement à partir de 78 que j'ai collaboré activement à la section économique du PCF, et donc, les travaux de chiffrage du programme commun étaient déjà derrière à ce moment-là. Je suis arrivé après, et j'ai joué un rôle actif à la section économique du PCF, surtout pendant la période en gros de participation du PCF au gouvernement. J'ai joué un rôle de conseil en conjoncture à ce moment-là. [...] Et, à la limite, quand je réfléchis au passé et aux critères qui ont finalement décidé, le critère principal, ce qui sans doute se reflète dans ce que j'ai fait professionnellement, c'était finalement pas un critère politique ou idéologique au sens propre du terme, c'était un critère de sérieux. Finalement, tout compte fait, malgré tous ses défauts, dont certains m'apparaissent, même si je ne les voyais pas tous à l'époque, le PCF m'apparaissait être ce qu'il y avait de plus sérieux à gauche sur le plan politique, la force qui était capable d'avoir un projet politique, pouvant s'inscrire effectivement dans la réalité. [...]

L'apparition, début 1996, d'un « mouvement des économistes pour sortir de la pensée unique », qui regroupe d'anciens contestataires des années 1960-1970 et une frange de jeunes maîtres de conférence, illustre le renouvellement de cette position dans le champ, en dépit de la crise (de nature religieuse) qui a affecté ses grands systèmes de référence.

STRATÉGIES DE REPRODUCTION ET STRATÉGIES CRÉATRICES

Pour comprendre les stratégies créatrices des économistes, il ne faut s'en tenir ni au seul discours « technique » qui reconstitue les chaînes argumentatives des auteurs, ni à des causes mécaniques, externes, telles que leur appartenance de classe ou leurs adhésions politiques. Ces stratégies ne sont qu'une des composantes d'un système de stratégies de reproduction plus large (professionnelles, économiques, politiques), et peuvent être analysées comme le produit d'un travail de mise en forme des pulsions politico-économiques,

55 – Les partis de droite, tout particulièrement les « républicains indépendants », puis l'UDF sont un des lieux d'investissement « militant » des économistes universitaires « de droite », en dehors du Syndicat autonome. Voir en particulier, M. Chamard, J. Macé-Scaron, *La Galaxie Barre*, Paris, La Table ronde, 1987.

des inclinaisons pratiques socialement constituées associées à ces stratégies. Selon le secteur du champ du pouvoir où elles s'expriment, ces pulsions rencontrent des systèmes de censures et de contraintes différenciés, ce qui explique qu'elles ne diffèrent pas seulement par leurs implications pratiques (plus ou moins « libérales », plus ou moins « critiques »), mais aussi dans la forme même où elles s'expriment et dans les types de rhétorique scientifique qui les définissent (voir encadré). Au pôle intellectuel du champ, l'économie est constituée en enjeu plus ou moins désintéressé économiquement, alors qu'à l'inverse elle est l'objet d'usages à finalité plus « impure ». Entre les deux, l'appartenance au champ définit cette chaîne invisible qui fait de l'économie théorique la caution de l'économie « appliquée », et de celle-ci un « débouché » qui justifie l'existence de la première : comment définir l'économie autrement que comme « ce que font les économistes » ?

Le champ des économistes est pris dans une double relation avec le champ du pouvoir : il en est la réfraction particulière, déniée. D'une part, les luttes internes y sont toujours liées à des luttes plus larges (entre pouvoirs centraux et locaux, administrations et entreprises, entre forces politiques, syndicales et patronales, etc.) : on peut en ce sens dire que ces luttes trouvent leur *expression* dans les stratégies créatrices des agents, qui tendent à la reproduction ou à la transformation des

équilibres « internes ». Mais ces luttes spécifiques ont aussi une force structurante, en tant qu'éléments particuliers de l'ensemble des stratégies de reproduction : un changement interne n'est donc pas sans effet sur les équilibres globaux. Les agents « critiques » qui cherchent à subvertir les théories dominantes visent aussi à une transformation plus large, qui pourrait en découler. Là réside sans doute l'une des raisons profondes d'un trait fondamental de la discipline, la dénégation du pouvoir : les stratégies créatrices sont des stratégies d'euphémisation, qui prennent tout leur sens dans un lieu particulier, situé à l'un des principaux points de contacts entre savoirs et pouvoirs, et de ce fait traversé par l'ensemble des polarisations du champ du pouvoir. Les usages sociaux et politiques de la science économique sont puissants, pour des raisons imputables à l'existence du champ : les interventions des économistes sont d'autant plus efficaces qu'ils sont perçus comme « scientifiques », et qu'ils exercent ces effets au nom de l'autonomie. C'est pourquoi la sociologie des économistes n'est pas le simple supplément réflexif d'une discipline visant comme naturellement à l'« objectivité », mais une contribution à la connaissance de l'économie, entendue comme connaissance des mécanismes (y compris intellectuels et scientifiques) de la reproduction du pouvoir sur l'économie et donc de l'ordre économique.